ROYAUME DU MAROC

STERE DE L'ECONOMIE NATIONALE

Morocco.

Division de la Coordination
Economique et du Plan

P L A N Q U I N Q U E N N A L

INDUSTRIALISATION ET CROISSANCE ECONOMIQUE GLOBALE

INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION
Joint Library
Washington, D.C.

Février 1962

80396

P L A N Q U I N Q U E N N A L

INDUSTRIALISATION ET CROISSANCE ECONOMIQUE GLOBALE

Le Plan publié en novembre 1960 prévoyait la poursuite et l'approfondissement des travaux de planification. Il s'agissait, avant tout, dans le cadre des grandes lignes de croissance définies par ce document, de préciser, sur la base d'études aussi directes que possible, les objectifs de production à atteindre dans les différents secteurs et les diverses branches d'activité. La nature et l'ampleur des efforts à fournir, tant par le secteur public que par le secteur privé, devaient également être délimitées. Par là même, seraient définis les éléments principaux de la politique économique et financière à mettre en oeuvre pour assurer la réalisation des objectifs retenus.

Le présent travail, exécuté dans le courant de l'année 1961 par la Division de la Coordination Economique et du Plan, s'est efforcé de mener à bien cette tâche. Il a toutefois porté avant tout sur les secteurs industriels et commerciaux. Les objectifs retenus pour l'agriculture sont en gros ceux mêmes du Plan. Une étude du même genre devra être entreprise, à bref délai, sur ce secteur, dont le développement, nous le verrons, joue un rôle central dans l'essor de l'économie marocaine.

En termes d'augmentation de la production intérieure, cependant, l'apport de l'agriculture au processus de croissance ne sera vraiment décisif qu'au cours du second quinquennat. De longs délais seront en effet nécessaires pour assurer la transformation des structures économiques et sociales de l'agriculture traditionnelle. Par suite, à moyen terme, la part quantitativement la plus importante de la croissance repose forçément sur l'industrie, les services et le commerce.

Ceci explique la priorité accordée à ces activités par la Division de la Coordination Economique et du Plan. Le démarrage d'un processus de croissance économique, au cours des prochaines années, dépend de façon centrale de l'extension et du rajustement des structures de production industrielle existantes et plus encore de la création de nouvelles activités dans ces secteurs.

Cette étude se propose, par suite, de préciser le rôle qui revient à l'industrialisation dans le développement de l'économie marocaine. Elle sera, par là même, conduite à en souligner les limites et la part qui échoit nécessairement à l'agriculture, qu'il s'agisse d'entretenir et d'étoffer le processus de croissance une fois celui-ci démarré, ou encore d'apporter une solution, au cours des dix prochaines années, au problème de l'emploi de la population active.

Nous analyserons, dans une première partie, la méthode appliquée pour déterminer les différents éléments de la projection quinquennale et vérifier leur cohérence. Les résultats auxquels elle a permis d'aboutir au niveau des différents secteurs industriels seront globalement présentés ensuite. Ils seront repris en détail dans une seconde partie où seront exposées les possibilités de développement dans chacune des 200 branches dont se compose l'ensemble de des secteurs d'activité.

L'exécution de cette étude n'a été possible que parce qu'on a disposé, fin 1960, d'un certain nombre de documents de travail indispensables. L'enquête industrielle réalisée en 1958 a permis de dresser, pour cette année, un Tableau Economique d'ensemble, précisant les relations d'échange entre les différents secteurs d'activité. Ce tableau d'échanges inter-industriels et les rapports qui ont servis à sa construction, ont constitué la base de l'édification du tableau économique 1960 (première année du Plan) et des travaux de projection sectorielle à cinq ans.

L'enquête 1959-60 sur "la consommation et les dépenses des ménages marocains musulmans" a fourni des renseignements précieux sur la structure de des dépenses et leur modification en fonction des différents niveaux de revenus : (élasticités de consommation). Elle a conduit, en outre, à corriger en hausse les estimations antérieures sur l'auto-consommation des milieux traditionnels.

Finalement le recensement démographique de juin 1960 a précisé l'évolution respective des différents groupes de la population au Maroc et révélé un taux de croissance démographique nettement plus élevé qu'il n'était auparavant admis.

La poursuite et l'amélioration des travaux de planification s'avère, à l'heure actuelle, largement fonction de l'achèvement ou de l'exécution d'autres études : sur la production agricole (en cours), sur le commerce intérieur et les prix de gros, la distribution des revenus et l'artisanat (à entreprendre).

1ère P A R T I E - METHODE ET RESULTATS

CHAPITRE I - LA METHODE APPLIQUEE.

Entrepris au début de l'année 1961, ces travaux de planification ont dû tenir compte des résultats de l'année 1960 qui constituait la première du Plan Quinquennal, Il a fallu dresser pour cette année un tableau économique qui incorpore les diverses hausses de prix intervenues, importations, investissements, consommation.

D'entrée de jeu, il apparut que ces résultats restaient très en deçà des prévisions : non seulement la récolte de céréales fut médiocre, mais la production des industries de transformation ne dépassait pas en deux ans 11 % d'augmentation, contre 10 % chaque année prévue au plan. En outre, la masse des investissements inscrits dans ce document représentait, en prix 1960, quelque 850 milliards de francs marocains. Or, au lieu des 150 à 170 milliards d'investissement qui auraient été nécessaires pour assurer le démarrage du plan à la cadence voulue, leur montant n'a pas atteint 92 milliards en 1960.

Force fut donc, tout d'abord, de revoir le programme d'investissement pour la période quinquennale, afin de répartir, entre 1960 et 1964, un montant qui corresponde au volume des investissements prévus par le plan.

I. MODELES DE CROISSANCE.

Le modèle de croissance 1960-1970 présenté dans les tableaux I et II déterminent les possibilités de développement simultané et cohérent de l'ensemble des grandeurs économiques du Maroc : production agricole, production industrielle, énergie, activité du bâtiment et des travaux publics, transports, services et commerces, importations, du côté ressources et, du côté emplois : achats des entreprises, consommations privée et publique, exportation, investissements, variations de stocks. Tous les calculs ont été effectués en prix 1960.

TABLEAU I

RESSOURCES

	Valeur ajoutée créée	Valeurs ajoutées 1960	Valeurs ajoutées 1965
Agriculture	50	265	315
Industries Alimentaires	10	40	50
Energie	13	17	30
Mines, Matériaux construction	20	58	78
Industries de transformation	51	66	117
Bâtiments T. P.	37	33	70
Transports, Services	43	150	193
Commerce	63	191	254
T O T A L	237	820	1, 107

EMPLOIS

Consommation des ménages	125	688	813
Consommation publique	8	26	34
Consommation étrangère	2	29	31
T O T A L		743	878
Investissements + stocks	153	96	254
Déficit commercial	-6	-19	-25
T O T A L	287	820	1, 107

Sous la forme présente, il est en fait l'aboutissement du travail de planification des douze derniers mois.

Le montant des investissements retenus pour la période, et le cheminement annuel établi, donnent un chiffre d'investissement brut pour l'année 1965. La ventilation de ces investissements en leurs composantes : outillages, bâtiments et travaux publics, permet d'obtenir l'augmentation d'activité dans les secteurs des entreprises du bâtiment et des travaux publics.

Pour l'agriculture compte tenu des augmentations de production à attendre des périmètres irrigués et des diverses actions à entreprendre dans l'agriculture traditionnelle, la croissance globale à cinq ans ne peut, d'après les estimations du plan, dépasser 19 %, soit 3,5 % par année. Le développement des industries alimentaires se trouve pour une large part, conditionné par celui de l'agriculture.

Les programmes d'exploitation des mines : phosphates, fer, plomb, zinc etc..., permettent de prévoir, avec suffisamment d'exactitude, les possibilités de production en 1965. Les entreprises de matériaux de construction, de leur côté, doivent suivre le développement des secteurs du bâtiment et des travaux publics.

Le secteur tertiaire, lui, est directement fonction de la croissance de la production intérieure. De même la production d'énergie doit suivre la demande qu'engendre l'augmentation d'activité, spécialement celle de l'indusfrie et celle de la consommation (électricité, essence pour voiture, etc...), elle-même fonction de l'accroissement des revenus.

A ce point, la croissance de la production intérieure se trouve dépendre essentiellement de l'importance du développement possible dans les industries de transformation. Si l'on désire atteindre, au cours du premier quinquennat, un taux de 6,2 % par an de la production intérieure brute (le chiffre avancé par le Plan, 7 %, se réfère en réalité à la base 1959 et non 1960), il s'avère nécessaire que les industries de transformation augmentent leur valeur ajoutée d'une cinquantaine de milliards de francs marocains. Un objectif de cet ordre de grandeur a, par suite, servi de base aux travaux de projection par secteur et par branche d'activité. Des résultats nettement inférieurs auraient obligé à adopter un modèle moins ambitieux, à 5 ou 4,5 %. De toute façon, il eut été impensable de retenir un taux de croissance de la production intérieure qui ne dépassât pas le taux de croissance démographique du pays.

Dans ce modèle de croissance, on prévoit l'évolution des achats de biens et services par l'administration et, au prix d'un certain nombre d'hypothèses sur l'évolution du tourisme et le départ des troupes étrangères l'augmentation de la consommation des trangers au Maroc.

Les développements de production retenus pour les grands secteurs d'exportation : agrumes, produits maraîchers, conserves, phosphates, mines, etc... permettent également de fixer le volume global des exportations en 1965. Compte tenu, alors, d'un déficit admissible dans le commerce extérieur, on connait les possibilités d'importations pour la même année.

L'augmentation des stocks a été estimée, de façon forfaitaire, comme un pourcentage de l'accroissement de la production intérieure entre 1964 et 1965.

Par différence, entre la somme de la production intérieure brute, plus les importations et celle des différents emplois énumérés ci-dessus : consommation publique, consommation des étrangers, exportations, variations de stocks, investissements bruts, on obtient, en solde, le montant disponible pour la consommation des ménages.

Vu la faiblesse des taux de croissance antérieures, il n'était pas en effet possible de fixer à priori un taux d'augmentation de la consommation des ménages relativement élevé de 6 %, qu'il aurait fallu intégrer, comme une contrainte, dans le modèle. Vu les ressources dont dispose le pays, la mise en route d'un processus accéléré de croissance s'avérerait incompatible avec une élèvation très rapide des dépenses de consommation. Par contre il n'aurait pas été admissible que l'augmentation des ressources laissées aux ménages pour leur consommation restât inférieure au taux de croissance démographique. Il aurait fallu réviser en hausse le modèle de croissance. Nous verrons qu'en fait, avec un taux d'augmentation de la consommation privée légèrement supérieur au taux de la croissance démographique, celle des ménages marocains atteindra un rythme nettement plus élevé, en raison du départ d'Européens.

Le schéma de croissance est alors cohérent :

- Le montant des investissements retenus pour 1965 correspond à un niveau d'activité possible pour les secteurs du bâtiment et des travaux publics, et les importations disponibles doivent suffire à assurer las achats d'outillage qui ne pourraient être fabriqués sur place. Seule la projection par secteur permettrait de connaître le volume exact d'investissements nécessaires aux différentes augmentations de production industrielle prévues. En première approche, on applique des coefficients de capital globaux, compte tenu d'ailleurs de ce qu'on connait déjà des grands projets industriels et des différentes perspectives ouvertes par les travaux des commissions, et ceux du B.E.P.I..

-L'effort demandé à l'agriculture, en termes de valeur ajoutée, reste modeste.

- Un examen rapide, sur la base des études antérieures, des possibilité de développement dans les différents secteurs industriels et les branches qui les composent montre qu'il ne doit pas être impossible de répartir, entre ceux-ci, la cinquantaine de milliards de valeur ajoutée supplémentaire qui entraînerait la croissance générale à un rythme annuel de 6, 2 %.

- Du côté utilisations, avec 813 milliards, compte tenu d'un déficit commercial un peu supérieur à celui de 1960, la consommation des ménages dépasse de 18, 2 % le niveau de 1960, (de plus de 25 % pour les marocains, en raison du départ de 110.000 Européens). Celle de l'Etat s'accroit régulièrement, et les dépenses des touristes au Maroc compensent le manque à gagner entraîné par le départ des troupes étrangères.

Ce modèle cadre assez bien avec les perspectives générales du plan. Tout en permettant à la consommation privée de s'élever progressivement, il présente le démarrage d'un processus de croissance de la production intérieure, lui-même reflet de la mise en place de nouvelles structures de production. Reste ensuite à établir que ce processus, une fois déclenché, peut être accentué par la suite, et qu'il est en mesure d'apporter ultérieurement une solution au problème du plein emploi de la main d'oeuvre.

Toutefois, la validité de ce modèle repose centralement sur la possibilité d'obtenir un développement suffisant des industries de transformation. Aucun de ces éléments ne peut être retenu comme valable tant qu'on n'a pas établi, sur étude directe, par secteur et par branche, cette possibilité. Il faut donc passer de l'approche globale à l'analyse détaillée, pour vérifier s'il est effectivement concevable de ventiler, entre les différents secteurs d'activité, les augmentations de production susceptibles de porter la croissance globale au rythme désiré.

T A B L E A U - II -

RESSOURCES	1960	1965	1960	1965	1970	Taux 1965-1960	Taux 1970/1965	Taux Annuels 1960-1965	Taux Annuels 1965-1970
PRODUCTION DES SECTEURS.			VALEUR AJOUTEE						
- Agriculture	303.360	363.000	265.161	315.482	418.000	119,0	133	103,5	105,9
- Industries alimentaires	169.785	211.310	40.493	50.417	68.000	124,5	135	104,5	106,2
- Energie	35.430	66.600	17.471	30.345	53.000	173,7	175	111,7	111,8
- Mines Matériaux Cons.	87.865	120.270	58.127	78.409	96.000	134,9	123	106,2	104,2
- Industries Transformation	165.090	328.165	65.604	116.693	176.000	177,9	150	112,2	108,5
- Batiment T.P.	41.230	123.100	32.506	69.819	93.000	214,8	133	116,5	105,9
- Transport Services	181.545	236.300	149.561	192.710	256.000	128,9	132,5	105,2	105,8
- Commerce	242.195	321.542	190.695	253.798	338.000	133,1	133,2	105,9	105,9
TOTAL PRODUCTION	1.262.000	1.770.587	819.618	1.107.673	1.498.000	135,1	135,2	106,2	106,2
IMPORTATIONS	220.762	300.597	220.760	300.597	366.000	136,1	121,8	106,4	104,0
DIMINUTION STOCKS	2.404		2.404						
TOTAL RESSOURCES	1.485.166	2.071.184	1.042.782	1.408.270	1.864.000	135,0	132,4	106,2	105,8
EMPLOIS.									
- Achat Entreprises	142.382	662.001				140,9		108,1	
- Consommation ménages	687.870	813.140	687.870	813.140	1.100.000	118,2	135,3	105,6	106,2
dont marocains	(566.570)	(712.962)			(1.010.000)	125,8	141,6	104,7	107,2
- Consommation publique	26.595	34.500	26.595	34.500	46.000	129,7	133	105,3	105,9
- Consommation étrangère	29.000	31.000	29.000	31.000	35.000	106,9	113	101,3	102,5
TOTAL DEMANDE	1.185.847	1.541.554	743.465	878.640					
EXPORTATIONS	201.337	276.130	201.337	276.130	376.000	137,1	136,5	106,5	106,4
- Augmentation stocks	6.220	4.000	6.220	4.000	6.000				
- INVESTISSEMENTS BRUTS	91.760	249.500	91.760	249.500	301.000	272,0	120,5	122,1	103,8
TOTAL EMPLOIS	1.485.164	2.071.184	1.042.782	1.408.270	1.864.000	135,0	132,4	106,2	105,8
DEFICIT COMMERCIAL	19.423	24.467	19.423	24.467	-10.000				

II - PROJECTION QUINQUENNALE

Parag. 1) Le tableau économique 1958

L'instrument de base pour la projection quinquennale par secteur fut fourni par le tableau économique dressé pour l'année 1958, à partir de l'enquête industrielle exécutée en 1959.

Ce tableau se présente comme un bilan des ressources et emplois de l'ensemble des biens et services produits au cours de l'année en question. Il ne donne donc aucun élément sur les opérations financières : épargne, mouvements de capitaux, crédit, qui ont constitué la contrepartie, en monnaie, de ces flux de biens et de services. Ces opérations financières seront analysées en fin de cette première partie.

a) En ressources figure, tout d'abord, la production des 30 secteurs d'activité retenus : primaires, secondaires et tertiaires. Chaque secteur ne fournit qu'une seule catégorie de produits : chaussures, produits miniers, produits chimiques. Ceux qui de fait produisent, en outre, d'autres biens ou services voient leur chiffre d'affaires diminué du montant de ces produits secondaires. Ceux-ci vont accroître celui des secteurs dont c'est la production principale.

Ainsi l'agriculture, en plus des produits agricoles, exécute des travaux d'hydraulique et de défense et restauration des sols. La valeur en est comptée avec le chiffre d'affaires des travaux publics. Il en va de même des recherches pétrolières ou minières exécutées par les secteurs : mines, énergie, phosphates. Leur prix n'est pas comptabilisé avec celui des produits miniers, des phosphates ou de la production d'énergie, mais avec l'activité du secteur des travaux publics. Dans le même ordre d'idée, des entreprises chimiques fabriquent des produits alimentaires qui sont retranchés de l'activité de ces secteurs et adjoint à celle du secteur correspondant des industries alimentaires.

Par ailleurs, un certain nombre de secteurs effectuent eux-mêmes une partie de leurs investissements. S'il s'agit d'outillages fabriqués par le secteur des métaux d'équipement (14), cet auto-équipement est compris dans le chiffre d'affaires du secteur, puisqu'il fait partie de sa production principale. Par contre, s'il est réalisé par le secteur des industries chimiques, par les P. T. T. ou la sidérurgie, on l'exclut du chiffre d'affaires de ces secteurs: Suivant sa composition il sera ventilé entre les secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'outillage (13, 14, 15, 16).

Au point de vue valeur, ces chiffres d'affaires sont comptabilisés sortie usine. Les frais de transport pour amener les produits aux grossistes et aux détaillants font partie de l'activité du secteur commerce. Cependant, dans les cas des phosphates, des mines et de l'industrie laitière, les prix sont estimés, F. C. B. pour les deux premiers et rendus détaillants pour les derniers.

A la production locale, s'ajoutent ensuite les importations par groupe de produits. Elles sont enregistrées C. A. F. , y compris dans le cas du sucre que les douanes comptabilisent par contre au prix péréqué.

Le coût de ces importations est accrû du montant des droits de douanes et des taxes qui les frappent, les frais de débarquement et de transport, et de la marge des transitaires.

L'ensemble, produits locaux plus importations et les marges de commercialisation qui s'y ajoutent, entre alors dans le circuit de la commercialisation locale : grossistes et détaillants. Leurs marges plus les taxes spécifiques qui frappent certains produits à la vente : essence, alcool etc... viennent gonfler la masse des ressources et confèrent aux différents produits leur prix de vente sur le marché. Au moins pour l'année de référence, on constate en outre que les ressources se sont trouvées accrues, dans certains secteurs, du montant des déstockages nets effectués dans le courant de l'année.

b) Emplois. Avant d'être disponible pour la consommation finale, l'investissement ou l'exportation, une partie de ces ressources aux prix du marché est, tout d'abord, achetée par les entreprises. Pour fonctionner, celles-ci ont en effet besoin de se procurer, en fonction de la nature et de l'importance de leur fabrication, toute une gamme de produits pour des montants variés. Ces derniers représentent un pourcentage fixe des chiffres d'affaires (inputs) et constituent de la sorte des coefficients techniques de production. Ainsi pour fabriquer des automobiles, des camions ou des cycles, le secteur 15, pour chaque milliard de production, doit acheter un certain pourcentage de produits sidérurgiques, un autre de produits textiles, un troisième de produits chimiques, etc ..., et finalement s'acheter à lui-même un certain pourcentage de ses propres produits à monter ou à transformer.

Il est clair, toutefois, que ces coefficients techniques ne resteront constants qu'aussi longtemps que les méthodes de fabrication ne changeront pas trop considérablement. Le fait par exemple, d'introduire dans le secteur 13, produits sidérurgiques, une unité sidérurgique moderne obligera à modifier le compte d'exploitation de ce secteur. Cependant, plus chacun des achats représente un agrégat de produits assez variés, classés sous la même rubrique: produits textiles, métaux d'équipement etc..., plus aussi, il faudra que les changements technologiques soient importants pour que des variations notables soient introduites dans ces coefficients. L'ensemble de ces achats forme la demande intermédiaire.

L'importance de cette demande et sa structure peuvent servir à caractériser le degré d'évolution et d'intégration d'une économie, la mise en place de nouvelles entreprises et de nouveaux moyens de production entraînant une augmentation de ces demandes intermédiaires ; encore faut-il que celles-ci soient satisfaites par la production locale et non par les importations.

Les achats du commerce se limitent à ceux nécessaires au fonctionnement des entreprises commerciales : électricité, charbon, services, transport etc.. Ils ne comprennent pas, par contre, la valeur des produits vendus par le commerce. Aux achats de fonctionnement s'ajoute seule, pour constituer le chiffre d'affaires, la valeur ajoutée par le service commercial.

Une fois assurée la demande intermédiaire, le reste des ressources se trouve disponible pour la demande finale. Celle-ci comprend les achats de biens et services par les Administrations. On distingue au Maroc les achats de l'Administration civile et militaire plus ceux de la Sécurité sociale, de ceux les Administrations étrangères et des touristes.

Le poste le plus important de la demande finale est constitué par les achats des ménages. L'auto-consommation de produits agricoles importante en milieu traditionnel, est ici comptabilisée à son prix de production et non au prix de souk, comme elle l'a été dans l'enquête de consommation on minore, de la sorte, le niveau de vie des ruraux par rapport à celui des consommateurs urbains. Mais on évite également de gonfler les ressources de marges commerciales inexistantes; ce qui est préférable dans l'optique de la comptabilité nationale.

Les investissements sont estimés au prix coûtant pour les entreprises, valeur des équipements et frais de montage. Lorsqu'il s'agit de biens importés ou achetés à d'autres entreprises, ceux-ci comprennent bien entendu les marges commerciales qui s'appliquent à ces produits. S'il s'agit d'auto-équipement, on estime leur valeur au coût de production. Par contre , les achats de biens d'équipement par l'armée : avions, navires, casernes etc... sont considérés comme des consommations et comptabilisés avec les dépenses de l'Administration.

Les exportations sont évaluées F. O. B., elles incluent l'ensemble des frais, taxes et droits que supportent ces produits avant leur embarquement.

Les augmentations de stocks au cours de l'année comprennent ou non des marges commerciales, suivant leur origine : production locale, importation, et le stade où elles sont constitués : production, gros, détail.

En considérant alors le tableau ligne par ligne, on obtient une égalité comptable entre la totalité des ressources d'une part et celle des utilisations de l'autre :

Production locale + importations + marges commerciales + diminution de stocks = Demande intermédiaire + consommation des administrations + consommation des ménages + investissement + exportations + augmentation des stocks.

Si l'on examine la partie centrale du tableau, on observe que chacune des colonnes est constituée par la somme des comptes d'exploitation des entreprises qui appartiennent au même secteur d'activité, pour autant du moins que leurs fabrications relèvent du même groupe de produits. La différence entre le chiffre d'affaires d'un secteur et le montant de ses achats mesure la valeur ajoutée par lui à la production intérieure brute du pays. Celle-ci est elle-même constituée par la somme des salaires et charges sociales, des impôts directs et indirects (nets de subventions) payés par les entreprises, à laquelle s'ajoute leur solde benéficiaire, qu'il s'agisse de bénéfices non distribués, ou de profits qui seront impartis aux actionnaires ou aux obligataires.

Cette partie centrale du tableau va jouer un rôle fondamental dans la projection à cinq ans . C'est en effet de la possibilité d'augmenter la production des différents secteurs (en particulier ceux des industries de transformation) que dépend le rythme de croissance de la production intérieure brute. En outre, c'est en appliquant à ces augmentations de production les coefficients d'achat de leurs secteurs respectifs, ou en les modifiant pour tenir compte des nouveaux types de production introduits, qu'on obtiendra, le montant de la demande intermédiaire correspondante.

Parag. (2) LE TABLEAU ECONOMIQUE 1960.

La première année du plan se trouvait achevée, au moment où ces travaux étaient entrepris. Il a donc fallu prendre comme base de la projection les résultats de l'année 1960, au lieu de se contenter de projeter l'année 1965 à partir de l'année de référence 1958. La construction du tableau 1960 s'imposait pour deux raisons : ses résultats s'avèraient inférieurs aux prévisions du Plan ; en outre la dévaluation de 1959 avait suscité des hausses importantes de prix, variables suivant les secteurs et les produits.

Pour établir ce document on a disposé, dès les premiers mois de 1961, d'indices d'activité provisoires pour la plupart des secteurs industriels, d'estimations directes sur la production agricole et celle des entreprises du bâtiment et des travaux publics. On a pu, de la sorte , dresser les comptes d'exploitation des différents secteurs en prix 1958.

Une étude fut en même temps effectuée pour mesurer, d'après la nature des achats effectués par les différents secteurs d'activité, la hausse moyenne de prix que supportait chacune des postes d'achats. Ainsi la moyenne de hausse de prix des achats des conserveries (secteur 3) à l'agriculture (secteur 1) portant sur des légumes, céréales, agrumes et fruits, vin, olives, viande et poisson, atteint 10 % par rapport à 1958, tandis que celle des achats de ce même secteur à celui des métaux (14) dépasse 20 %, etc... on a pu de la sorte recalculer, en prix 1960, la valeur des achats effectués par les entreprises, au niveau d'activité atteint cette année-là. Il a suffi alors d'estimer les répercussions de ces hausses sur les prix de revient des entreprises, compte tenu des augmentations de salaires, pour obtenir les prix à la production des différents secteurs d'activité, L'enquête industrielle, effectuée en 1960, a permis ensuite de contrôler et de rectifier ces premières estimations, du moins pour les secteurs où elle s'est avérée utilisable.

Toujours du côté ressources , en plus des chiffres de production locale, on disposait de ceux d'importations donnés par les douanes.

Du côté de la demande finale , les documents budgétaires permettaient de saisir les dépenses administratives les investissements ont été établis à partir des chiffres d'affaires des entreprises de bâtiment et de travaux publics d'une part, et de l'autre, par un dépouillement des statistiques douanières en matière d'importations de biens d'équipement, auxquelles venaient s'ajouter les productions locales des mêmes biens, y compris d'auto-équipement. Les exportations étaient fournies par les douanes; et les augmentations de stocks calculées en fonction de la croissance de production des différents secteurs.

La consommation des ménages se touvait de la sorte obtenue en solde . Comme son volume global n'avait augmenté que de 5 % depuis 1958, taux inférieur à celui de la croissance démographique, il n'y avait pas de raison d'anticiper des transformations importantes dans les structures des dépenses, si ce n'est celles qu'ont provoquées les départs d'Européens : diminution des importations de lait et de fromage, baisse relative des consommations de services et des loyers payés etc .. En comparant les coefficients budgétaires de l'année 1958 (exprimés en prix 1960) à ceux obtenus pour 1960, on pouvait s'assurer qu'il n'y avait pas d'anomalies inexplicables dans son évolution.

Par ailleurs, l'enquête de consommation 1960 a permis de saisir cette consommation par une autre approche. Elle a rendu possible le calcul de coefficients d'élasticité pour les différents postes d'achats des budgets des Marocains musulmans. En outre elle a conduit à réviser en hausse l'autoconsommation en céréales et corps gras, des milieux traditionnels. On a par suite dû augmenter la production agricole d'un montant correspondant. On savait, en effet, depuis longtemps que les estimations de production agricole obtenues à partir du Tertib sous-estimaient celle-ci. L'enquête de consommation a montré que les corrections forfaitaires qu'on appliquait aux chiffres du Tertib étaient insuffisantes.

Ce tableau économique 1960 ne permettait pas, en général, en raison des insuffisances de l'enquête industrielle 1960, de suivre l'évolution de la production par branche d'activité. Il a donc fallu se référer au tableau 1958 et aux études détaillées par branche effectuées cette année-là, pour fixer, à ce niveau des objectifs de production 1965. On se contentait alors d'exprimer les chiffres de production 1958, en prix 1960. Mais c'est bien entendu par rapport au tableau 1960 qu'on a déterminé les accroissements de production par secteur.

Parag. 3) Détermination des objectifs de production par secteur pour 1965.

Dans un pays industrialisé, à niveau de vie élevé, l'évolution de la demande finale, particulièrement celle des ménages, commande centralement l'augmentation de la production dans les différents secteurs d'activité. Compte tenu du taux de croissance du revenu national, de la propension à épargner des différentes couches socio-professionnelles, et de la croissance naturelle de la population, l'application de taux d'élasticité à la consommation de différents produits, en fonction de l'augmentation de la dépense totale, permet de déterminer la demande des ménages par groupe de produits. L'utilisation de la matrice inverse des achats des entreprises permet de connaître les répercussions directes et indirectes sur la production des différents secteurs, de l'augmentation de la demande finale de chacun des groupes de produits consommés.

Toutefois, pour que ce procédé soit utilisable directement, il faut qu'à chaque augmentation de la demande intermédiaire qui les concerne, les entreprises puissent effectivement répondre par une augmentation de leur propre production.

Au Maroc, dans de nombreux secteurs d'activité, l'écart entre la production locale et la demande totale est tel, que le problème central est de découvrir, dans cette demande, des fabrications qui pourraient être exécutées localement et substituées aux importations actuelles. Autrement dit, dans une économie encore peu et très irrégulièrement industrialisée, l'essentiel, compte tenu des moyens techniques, financiers et humains limités dont elle dispose, c'est de préciser, dans chaque secteur et dans chaque branche d'activité, les extensions et les créations qui s'avèrent possibles, et à quelles conditions.

Une fois précisés les secteurs et branches où la production locale pourra se substituer aux importations, autrement dit, une fois déterminés les produits qu'il faudra continuer d'importer, les objectifs de production ont été déterminés principalement en deux étapes :

1ère étape : Détermination approchée des objectifs par l'utilisation de la matrice inverse

La demande finale est tout d'abord estimée compte tenu des hypothèses du modèle de croissance.

Il n'est pas possible d'utiliser dans sa forme classique une "matrice inverse" extraite de la "matrice unitaire" tirée elle même du tableau économique 1958. En effet si les extensions au cours du Plan des entreprises existant en 1958 ne gênent en rien cette application, la création d'unités nouvelles, à structures souvent très différentes des précédentes, ne permet pas l'extrapolation pure et simple, les coefficients techniques étant alors modifiés.

Aussi dans le but de vérifier les hypothèses du schéma de croissance précédemment évoqué et d'avoir un ordre de grandeur raisonnable des productions des divers sous-secteurs en 1965 une méthode plus fine, fut mise au point.

Cette méthode consiste à considérer le Maroc 1965 comme la juxtaposition de 2 "Maroc" : un Maroc ancien à structure industrielle type 1958 et un Maroc contenant tous les grands projets retenus pour le Plan.

Les achats effectués par les grands projets pour leur fonctionnement sont un des constituants de la demande finale du Maroc type 1958 liant ainsi ces 2 "Maroc" fictifs.

La demande finale est calculée par secteur en tenant compte de la consommation des ménages et des administrations, des investissements et des achats des projets.

Les exportations des projets n'ont pas été prises en compte à ce stade de l'étude. Les importations sont étudiées par secteur et le plus souvent limitées à des matières premières ou demi-produits nécessaires aux industries du Maroc type 1958 et des projets.

Toutefois dans le cas de la sidérurgie, des automobiles et des pneumatiques il faut retenir l'importation fictive de la production des projets destinée à ravitailler le Maroc 1965.

Ainsi, par secteur sont obtenues les composantes d'un vecteur

$$\overrightarrow{D.F.} + \overrightarrow{E} - \overrightarrow{I}$$

La multiplication de ce vecteur par la "matrice inverse" du Maroc type 1958 donne la production en 1965 de chaque secteur du Maroc type 1958 en vertu de l'équation :

$$\overrightarrow{P} = (I - a)^{-1} (\overrightarrow{DF} + \overrightarrow{E} - \overrightarrow{I})$$

(a) = matrice unitaire tirée du tableau économique 1958.

Aux productions des secteurs ainsi calculées il faut ajouter celle des projets.

A ce stade de l'étude il est possible de décomposer, moyennant certaines hypothèses, la production des [illegible] secteurs et d'obtenir ainsi l'ordre de grandeur raisonnable de la production de chaque sous-secteur destiné à guider l'étude plus fine détaillée ci-après.

A titre d'exemple, cette méthode le travail a conduit aux prévisions suivantes pour le secteur énergie qu'utilisent toutes les entreprises.

	Production du secteur	67.000 MF
dont :	Electricité	32.000 MF

Les valeurs retenues pour le Plan après étude complémentaire sont respectivement :

	Production du secteur	66.600 MF
dont :	Electricité	32.300 MF

L'intérêt de la méthode est largement confirmée par cet exemple. Connaissant ainsi la production locale, les importations et les exportations on vérifie alors la cohérence du schéma de croissance.

2ème étape : Détermination plus précise des objectifs de production par l'étude directe.

L'étude directe menée à l'échelon du sous-secteur et même le plus souvent à l'échelon du produit permet de préciser ces objectifs; dans le cadre fixé par le modèle de croissance elle détermine de plus les investissements nécessaires et le nombre d'emplois créés.

Cette étude s'appuie sur :

- l'enquête industrielle menée par la S. C. M. A. T. en 1958.
- l'enquête de consommation (1959-1960)
- les résultats du recensement de 1960.

Pour chaque sous-secteur, l'étude s'efforce de situer les utilisateurs du produit en 1958 en quantités physiques et, compte tenu de la croissance des achats de ces consommateurs, de prévoir les besoins locaux en 1965.

Ainsi, on a dressé, un compte d'équilibre des ressources et emplois :

Production locale + Importations = Demande Intermédiaire + Consommation Publique et Privée + Investissements + Exportations + variations Stocks.

On l'établit pour l'année 1958 et on s'efforce de suivre son évolution jusqu'en 1960, spécialement pour les importations. On projette ensuite le marché 1958 ou 1960 jusqu'en 1965.

Pour la partie de la production du sous-secteur achetée directement par les ménages on peut à l'aide :

- des coefficients d'élasticité dégagés de l'enquête de consommation,
- du taux de croissance démographique,
- de l'accroissement prévu des revenus, calculer la demande dans le sous-secteur en 1965 si possible en quantités physiques - Cette demande doit être satisfaite en priorité par l'industrie locale éventuellement complétée par des importations de produits spéciaux dont la faible quantité ne justifie pas l'implantation d'une usine.

Pour la partie de la production du sous-secteur achetée par d'autres sous-secteurs on se rend compte que le développement respectif de ces acheteurs conditionne leur demande et la production du sous-secteur étudié - c'est à ce stade que les résultats extraits des calculs matriciels sont utilisés pour fixer la demande -

Toutefois nous avons pris soin de projeter en commençant par les sous-secteurs dont la production n'est pas reprise pour être transformée par d'autres industries locales ; de ce fait utilisant le moins possible les résultats du calcul matriciel nous pouvons admettre que la convergence des 2 études est encourageante.

Enfin dans un certain nombre de cas, l'évolution du marché était surtout fonction de l'évolution des possibilités d'exportation : agrumes, conserves, produits miniers, phosphates etc ... soit que les débouchés fussent limités, soit que la production locale ne pût dépasser un certain niveau.

C'est donc à partir de l'analyse du marché de chaque branche et de son évolution prévisible dans les années à venir, qu'on a cherché à déterminer la part qui pourraient en être couverte, d'ici cinq ou sept ans, par la production locale.

Compte tenu des difficultés techniques présentées par les différentes fabrications possibles, des prix de revient à escompter, des disponibilités en main d'oeuvre formée et en cadres, des industriels susceptibles de s'y intéresser, et de l'utilité de telle ou telle production pour l'économie marocaine, on a examiné dans chaque cas les extensions ou les créations à envisager au cours de la période quinquennale. On s'est efforcé de préciser, dans la mesure du possible, les difficultés particulières qui risquaient de freiner l'installation ou le développement de telle ou telle activité : concurrence étrangère, prix de revient trop élevés, etc... On a souligné en même temps les conditions auxquelles ces difficultés pourraient être supprimées : protection douanière, initiative publique ou semi-publique au démarrage de certaines fabrications, avantages financiers et fiscaux consentis en faveur des investissements, formation de la main d'oeuvre qualifiée nécessaire, organisation de la commercialisation des produits de la branche, implantation d'entreprises utilisatrices de ces produits, aide à l'exportation ou prospection des marchés extérieurs, etc ...

La production locale d'un sous-secteur étant définie, les investissements nécessaires pour la réaliser, compte tenu des capacités actuelles et de leur pourcentage d'utilisation, ont été calculés.

Les investissements retenus sont ventilés en bâtiment, matériel de production, matériel roulant, Stocks et Trésorerie. Leur somme mesure l'effort financier que le pays doit réaliser pour accroître sa puissance industrielle.

Les emplois à créer sont fonction de l'accroissement de production de 1958 à 1965 prévu dans chaque sous-secteur et tiennent compte du facteur productivité - Ces emplois créés sont ventilés en 6 catégories ce qui permettra de fixer les objectifs de formation professionnelle.

L'investisseur éventuel, grâce à ces études, possède une connaissance relativement précise de son marché (le plus souvent en unités physiques), il peut mesurer la place qui lui est offerte et avoir un ordre de grandeur des investissements à réaliser et de l'embauche à prévoir.

Les résultats de cette projection par branche ont confirmé la possibilité d'augmenter d'un peu plus de cinquante milliards, d'ici cinq ans, la valeur ajoutée par les industries de transformation et d'une dizaine celle des industries alimentaires. Les emplois créés directement atteindraient environ 50.000. En termes de capitaux, la masse des investissements nets, susceptibles d'être réalisés dans ces secteurs, avoisinerait 130 milliards : soit près du quart des investissements nets prévus. Etant donné le rôle moteur que doivent jouer ces activités, au cours du premier quinquennat, dans le démarrage de la croissance économique, on conçoit l'intérêt que présente la réalisation de ces investissements.

Parag. 4) Construction du Tableau Economique 1965

Une fois déterminés des objectifs de production par secteur, il est devenu possible de construire pour l'année terminale du plan, c'est à dire celle qui suit les cinq années (1960-1964) pendant lesquelles seront effectués les investissements prévus, un tableau économique d'ensemble qui précise les données du modèle de croissance.

a) La demande intermédiaire

On a calculé tout d'abord la demande intermédiaire qui devait résulter des augmentations de production dans les différents secteurs dont une première approximation était donnée par la matrice inverse. Lorsque la croissance prévue pour l'un d'entre eux n'était pas très importante, que les différentes branches dont il se composait, augmentaient leur activité au même rythme, et que les techniques de production n'avaient pas de raison de changer beaucoup, on appliquait directement au nouveau chiffre d'affaires les coefficients d'achats du tableau économique 1960.

Par contre, lorsque des fabrications entièrement nouvelles se trouvaient prévues : sidérurgie, raffinerie de pétrole, sucrerie, construction automobile, complexe chimique, fabrique de pneus etc..., on a dû construire pour elles des comptes d'exploitation spéciaux. On se contentait alors d'appliquer les coefficients d'achats 1960 aux autres productions du secteur et d'additionner, ligne par ligne les deux comptes d'exploitation. De même, lorsque, à l'intérieur d'un secteur, par exemple les secteurs 26 (Bois et divers) ou 21 (chaussures), certaines branches étaient appelées à se développer beaucoup plus rapidement que d'autres, il a fallu revenir aux comptes d'exploitation de chacuned'entre elles et leur appliquer les diverses augmentations de production prévues. Des travaux ultérieurs seront nécessaires pour améliorer les comptes d'exploitation des secteurs 14 (métaux, biens d'équipement) 16 (métaux biens de consommation) et 23 (industries parachimiques et pharmaceutiques) où le grand nombre des innovations n'a pas permis de dresser pour chacune un compte particulier.

En additionnant, par ligne, le montant des achats effectués par les différents secteurs, on obtenait pour chaque groupe de produits : I, agricoles, 2, sucre, café etc. la demande intermédiaire qui le concernait. Restait à déterminer, pour chacun d'eux, les différents postes de la demande finale.

b) La demande finale

Les exportations l'étaient déjà, puisqu'en effectuant les projections par secteur on a recherché, dans chaque cas, quelles étaient les possibilités en la matière.

De même, les investissements se trouvaient à présent fixés en fonction des augmentations de production prévues pour les diverses activités.

Leur volume global n'excédait pas d'ailleurs les prévisions antérieures du premier modèle de croissance. Il correspondait, en outre, au niveau d'activité retenu pour les secteurs du bâtiment et des travaux publics. Le déficit global du commerce extérieur ne dépassait que légèrement celui de 1960. Les ressources nécessaires aux importations d'outillage devraient être trouvées sans trop de difficultés.

Comme pour le tableau 1960, les augmentations de stocks ont été calculées de façon forfaitaire, en fonction des augmentations de production, dans les différents secteurs, entre 1964 et 1965.

Les achats de biens et services par les administrations civiles et militaires ont été extrapolés à partir des dépenses effectuées de 1958 à 1960, compte tenu d'une augmentation assez régulière des besoins. On a repris les prévisions du Plan en matière de développement du tourisme et estimé les répercussions du départ des troupes étrangères, pour établir la demande de biens et de services en 1965 par les administrations étrangères.

Restait le poste le plus important de cette demande finale : la consommation des ménages. La production intérieure brute, à présent déterminée, le volume des importations fixé par celui des exportations, accrues du déficit commercial jugé admissible, on connaissait le montant global de la consommation des ménages. Il fallait donc prévoir comment seraient dépensés par ceux-ci les 813 milliards de francs marocains disponibles pour leur consommation.

A cette fin, on a dû répartir la population du Maroc en deux groupes homogènes, pour tenir compte des comportements très distincts des consommateurs de type musulman, d'une part, et de type européen de l'autre. Il s'agissait donc d'établir des perspectives de consommation pour chacun de ceux-ci, en fonction de son importance en 1965 et de ses revenus.

Dans le premier, on rassembla l'ensemble de s ménages à consommation de type musulman. Pour l'année 1960 : aux 11 millions de Marocains musulmans, on ajouta les 155.000 Israélites dont le mode de vie est analogue, et les 75.000 Algériens qui vivent dans l'Oriental.

Le groupe 2, en plus des 195.000 Français et des 125.000 Espagnols qui constituent la population étrangère, comprit également les 15.000 nationaux marocains dont le standard de vie est analogue à celui des Européens. On obtint, pour l'année 1960, la répartition suivante de la population du Maroc :

ANNEE 1 9 6 0		Groupe I	Groupe 2	Total
Marocains	Musulmans	11.060.000	15.000	11.230.000
	Israélites	155.000		
Etrangers	Français	75.000	195.000	395.000
	Algériens		125.000	
	Espagnols			
Total par groupe		11.290.000	335.000	11.625.000

On a ensuite prévu que, d'ici 1965, 110.000 Européens (Français et Espagnols) auraient quitté le Maroc et 60.000 au cours du quinquennat suivant. Pour les Musulmans marocains, on retint le taux d'accroissement démographique de 2,7 % par an. Les deux groupes de population évolueront donc, d'ici dix ans, de la façon suivante :

ANNEE 1 9 6 5		Groupe I	Groupe 2	Total
Marocains	Musulmans	12.637.000	16.000	12.823.000
	Israélites	170.000		
Etrangers	Français	25.000	210.000	235.000
	Espagnols			
	Algériens			
Total par groupe		12.832.000	226.000	13.058.000

ANNEE 1 9 7 0		Groupe I	Groupe 2	Total
Marocains	Musulmans	14.438.000	17.000	14.640.000
	Israélites	185.000		
Etrangers	Français	0	150.000	150.000
	Espagnols			
	Algériens			
Total par groupe		14.623.000	167.000	14.790.000

Sur cette base, on établit, tout d'abord, la consommation en 1960 des 335.000 personnes de standard de vie de type européen. On a supposé que celle-ci avait la même importance relative et la même structure que la consommation des Français en 1959, à quelques modifications près pour tenir compte des habitudes de vie en pays Nord-Africain. L'étude du C. R. E. D. O. C. et du S. E. E. F. sur la consommation des Français en 1958-59 (Revue Consommation n°4, 1960) et l'enquête sur la consommation des familles d'Algérie en 1959, réalisée par le Service de la statistique générale de l'Algérie (P. U. F., 1961), ont servi de base à ce travail. Par différence, entre la consommation totale, par groupe de produits, en 1960, et la consommation des mêmes produits par les ménages de type européen, on obtenait alors la consommation de ceux du groupe I.

On émit ensuite l'hypothèse que, d'ici 1965, la consommation de produits alimentaires, par ménage de type européen et par an, croîtrait de 25 % (soit au rythme de 4,6 % par an) et celle de produits non alimentaires de 30 % (5,4 % par an). Ces taux de croissance sont élevés ; ils correspondent à un changement de structure dans ce groupe : les départs d'Européens affecteront principalement les catégories sociales les moins favorisées. La consommation des ménages de type européen, en 1965, par groupe de produits, fut obtenue en multipliant leur consommation de 1960 par le taux de croissance prévu et par le taux de décroissance de la population du groupe.

Pour les ménages du groupe I, ensuite, les perspectives de consommation furent établies en deux étapes. On estima d'abord que la consommation par tête serait au moins égale à celle de 1960. On a donc multiplié celle-ci par le taux d'accroissement démographique. Par différence entre la consommation des ménages du groupe 2, celle considérée comme minima pour le groupe I, et la consommation totale prévue pour 1965 (813 milliards), on obtenait l'accroissement net de la consommation du groupe I.

En Milliards de francs marocains 1960	Consommation totale	Groupe 2	Groupe I consommation à niveau de vie constant	Groupe I accroissement net de consommation.
	813	106	642	65

En une seconde étape, on ventila cet accroissement net entre les différents groupes de produits, en fonction des coefficients d'élasticité calculés à partir des résultats de l'enquête de consommation 1960, on suppose donc implicitement qu'il n'y a pas de modifications sensibles dans la structure des revenus.

Pour avoir finalement la consommation des nationaux marocains, il suffit d'ajouter à celle du groupe I, Algériens exclus, celle des Marocains du groupe 2 : soit globalement en milliards de francs marocains 1960 :

Années	Nationaux du groupe I	Nationaux du groupe 2	Total
1960	561,1	5,5	566,6
1965	705,5	7,5	713,0

A s'en tenir aux résultats globaux, le taux de croissance de la consommation des nationaux marocains est nettement supérieur à celui de la consommation de la population tout entière :

en milliards de francs marocains 1960 -

	1960	1965	Croissance 1960=100	Taux annuel global	Taux annuel net
Nationaux	566,6	713,0	125,8	4,7 %	2 %
Etrangers	121,3	100,2		-	-
Total	687,9	813,1	118,2	3,4 %	

Ainsi malgré une croissance démographique de 2,7 % par an, la consommation par tête des nationaux augmentera de 2 % chaque année.

Par groupe de produits, en additionnant la consommation des nationaux et celle des étrangers, on obtenait de la sorte la demande totale de biens et services par les ménages.

c) L'équilibre du Tableau

Restait à établir, en ligne, l'équilibre ressources-emplois des biens et services produits ou importés. A cette fin, on appliquait séparément à la demande intermédiaire, par groupe de produits, puis aux diverses consommations finales, exportations exclues, et enfin aux exportations, les marges de commercialisation locale appliquées en 1960. Demande intermédiaire, hors marge, plus la demande finale et les exportations également hors commerce, étaient alors comparés aux ressources sur production locale. Par différence, on obtenait le montant des importations nécessaires pour assurer l'équilibre de la ligne. Du chiffre des importations, on retranchait les marges sur importations (droits de douane, taxes, transport, marges des transitaires) pour connaître leur valeur C. A. F. Il est clair que dans la mesure où des productions locales étaient substituées à d'anciennes importations, l'hypothèse générale de stabilité des prix entre 1960 et 1965, entraînait une diminution des marges commerciales

sur importation. En outre, les changements prévisibles dans la nature des produits importés : pétrole brut, au lieu d'essence, pièces détachées et demi-produits substitués aux automobiles et aux machines etc. . , ont obligé, à réviser pour 1965 les marges appliquées aux demandes intermédiaires et finales en 1960. Une étude sera prochainement entreprise, au niveau des différentes branches d'activité, pour préciser ces marges commerciales.

Dans une première étape, les importations étaient de la sorte obtenues ligne par ligne comme un solde. L'étude détaillée des différents secteurs menée au niveau des sous secteurs et des produits donnait par ailleurs une estimation (souvent en quantité) de ces importations, d'autre part le déficit commercial en 1965 était approximativement donné compte tenu des investissements, à réaliser et des possibilités de prêts de l'extérieur.

Une série d'ajustements a donc été nécessaire pour rapprocher ces estimations dont l'écart provient sans doute en grande partie de l'imprécision avec laquelle ont été saisis les mouvements de prix entre 1958 et 1960 et les taux de commercialisation.

C'est ainsi que dans cette ultime phase d'ajustement ont été modifiées quelque peu certaines importations (notamment celle du secteur 24 caoutchouc) et certaines productions (notamment celle du secteur 5, travail des grains et farines).

Par contre la demande de bâtiment et de travaux publics, les dépenses en transports, services et logements, devaient être entièrement satisfaites sur la production locale. Ce sont pour ces seuls secteurs qu'on a dû procéder par itération.

Une fois équilibré, le tableau 1965, offrait une image de la structure de l'économie marocaine en fin de la première période quinquennale. Perspective statique, il était relié à l'année de départ par le cheminement établi pour les investissements, au cours des cinq années du Plan. . De plus, en tenant compte de la date approximative de mise en route des diverses capacités de production nouvelles, on a retracé, par secteur, le cheminement de la valeur ajoutée . (Tableau 3). Ces lignes de croissance annuelles permettront, dès les premières années du plan, d'apprécier l'importance des retards pris par certaines activités et de l'avance réalisée par d'autres.

Au terme de ce travail de projection quinquennale, le rôle principal imparti à l'industrie de transformation, au cours de ce premier plan, apparaît en clair. De son développement dépend en grande partie pour l'économie marocaine le démarrage d'un processus de croissance généralisé. C'est également pour cette raison que le champ laissé, ici, à un calcul d'utilisation optima des ressources du pays, en termes de valeur ajoutée et de création d'emplois, s'est avéré extrêmement étroit. Le problème essentiel de l'industrie marocaine, au cours des toutes prochaines années, c'est d'étoffer au maximum ses structures de production existantes, en fonction des besoins économiques et sociaux du pays

et d'en mettre sur pied, le plus rapidement possible, de nouvelles. Il s'agit que le poids relatif de ces activités croisse suffisamment pour qu'il soit en mesure d'entraîner, au rythme voulu, la croissance globale de l'économie.

Pour urgente et vaste que soit la tâche qui leur est assignée, soulignons que les industries de transformation ne sauraient, pour autant, supporter seules la charge de résoudre à court terme le problème de l'emploi au Maroc. Les emplois nouveaux créés directement par les industries de transformation atteindront 60.000 (y compris les Mines). Les industries du Bâtiment et des travaux publics et l'énergie, en ajouteront plus de 75.000, les transports, services, commerces et administration près de 50.000/ Compte tenu d'environ 15.000 emplois provenant de la marocanisation de la main d'oeuvre, l'emploi total supplémentaire créé d'ici cinq ans, en milieu urbain, sera de l'ordre de 200.000.

Si l'apport de l'agriculture, au point de vue valeur ajoutée supplémentaire, ne peut être très considérable sur cinq années, la mobilisation sur place de la main d''oeuvre rurale excédentaire, pour des tâches productrices, devra de toute nécessité jouer un rôle important dans la solution du problème de l'emploi.

Parag. 5) La cohérence du modèle de croissance quinquennal.

La première tâche des industries de transformation a beau être d'accroître considérablement, en cinq années, la capacité de production du Maroc, encore faut-il que les structures nouvelles mises en place soient en mesure d'entretenir, au-delà de la période quinquennale, sans ralentissement brutal ni récession, le processus de croissance.

Plus les efforts de développement auront été considérables, pendant celles-ci, dans un certain nombre de secteurs : bâtiment et travaux publics, chimie, industries textiles, plus on doit s'attendre à ce que des taux de croissance aussi élevés ne puissent y être maintenus au cours du second quinquennat. Il importe donc de s'assurer, pour en vérifier la cohérence, que la structure de production mise en place, vers 1965, ménagera des marges de développement suffisantes, dans un nombre assez grand de secteurs, pour que la diminution du rythme de croissance dans certains se trouve plus que compensée par l'accélération de celui-ci dans d'autres. Le plus simple est de prolonger le premier plan quinquennal par un second, et de voir, sur des perspectives décennales, si la croissance déclenchée est susceptible de se maintenir, sans fluctuations dangereuses.

C'est aussi, dans cette optique de croissance à long terme, qu'il importe de s'assurer que les capacités de production, dans les secteurs dits "processifs" (chaînes de montage, sidérurgie, chimie etc..), seront suffisamment développées, d'ici cinq ans, pour pouvoir déclencher un processus cumulatif d'investissements, d'accroissement de la production et de l'emploi, dans le secteur d'amont ou d'aval qui travailleront pour eux ou utiliseront leurs produits.

Ainsi, à partir des grands projets déjà envisagés pour le second quinquennat, compte tenu de l'accroissement de la consommation des différents produits, au fur et à mesure que le taux de la consommation des Marocains ira croissant, en fonction aussi des rythmes de croissance atteints dans les différents secteurs et les diverses branches vers 1965, des perspectives provisoires de développement décennal ont pu être établies. Une étude ultérieure plus approfondie dégagera, sans doute, dans un certain nombre de secteurs, des possibilités plus larges de crcissance. Telles quelles pourtant ces perspectives mettent, semble-t-il, en lumière, qu'en dépit d'un ralentissement de la croissance dans les entreprises de bâtiment et de travaux publics, le taux global d'augmentation de la production intérieure brute devrait pouvoir être maintenu (cf. TableauII). Cela suppose, toutefois, que l'agriculture accélère, au cours du second quinquennat, son rythme de croissance : de 3,5 % à 5,9 % par an. Ces taux restent relativement modestes, si l'on tient compte pour l'agriculture d'un point de départ fort bas dans le secteur traditionnel, ce qui laisse ouvertes de larges possibilités de progrès. Ils ne sauraient pourtant être atteints, dans cinq ou six ans, si une politique efficace de modernisation et de transformation des structures du monde traditionnel n'est pas entreprise à bref délai. Second, en fait de résultats quantitatifs, au cours du premier quinquennat, le rôle de l'agriculture marocaine s'avérera décisif, au cours du deuxième, pour la poursuite et l'élargissement du mouvement d'expansion déclanché antérieurement.

Ainsi, c'est par retouches et approches successives, au fur et à mesure que se précisaient les perspectives de croissance, par branche et par secteur, que le modèle de croissance initial a, peu à peu, revêtu la forme sous laquelle il se présente aujourd'hui.

Tel quel, il détermine des lignes de croissance possible, d'ici cinq années, pour l'économie marocaine. Formant un tout lié, sa réalisation implique que les objectifs assignés aux différents secteurs, surtout ceux qui commandent le développement d'autres activités : agriculture, industrie, investissements, exportations, soient globalement atteints. Les retards de certains, devront être compensés par une croissance plus rapide dans d'autres.

En outre, et l'analyse détaillée, par secteur et par branche, de la seconde partie le soulignera, nombre d'entre eux ne sauraient être réalisés sans une intervention directe ou indirecte du secteur public. Protection douanière, avantages fiscaux, participations financières, primes d'équipement, initiative publique en matière d'études industrielles et de réalisations d'investissements, assistance technique fournie aux nouveaux industriels marocains etc.., constitueront les éléments nécessaires d'une politique intensive d'industrialisation. En son absence, aucun processus de croissance ne saurait, dans le contexte actuel, prendre corps au Maroc.

CHAPITRE II - LES RESULTATS

L'analyse détaillée et la justification des objectifs de production, par secteur et par branche, sera effectuée dans la seconde partie. Nous nous contenterons ici d'en présenter les résultats globaux, dans la mesure où ils permettent d'expliciter et d'appuyer, sur données chiffrées, les grandes orientations déterminées par le modèle de croissance finalement retenu (Tableau II). Il est clair que ces résultats tirent eux-mêmes leur valeur des études qui seront exposées dans la partie suivante.

Parag. I - La croissance à cinq ans

Le tableau I souligne l'importance respective des augmentations de production de chacun des groupes de secteurs : sur 267 milliards de valeur ajoutée supplémentaire, 50 proviennent de l'agriculture, 51 des industries de transformation, 37 des bâtiments et travaux publics, 20 des mines et matériaux de construction, 13 de l'énergie, 10 des industries alimentaires, 43 des transports et services et 63 du commerce.

1) La transformation les structures de production.

Le maintien et l'amplification du processus de croissance impliquent qu'on ait accrû les capacités de production des secteurs les plus productifs en matière d'augmentation de la valeur ajoutée. Ils supposent en outre qu'on ait introduit ou développé suffisamment les industries, de faible rapport immédiat en fait de valeur ajoutée, mais susceptibles d'accroître l'activité d'autres secteurs par leurs propres achats et de déclencher ainsi, en amont et en aval, un processus cumulatif d'investissement et de production. Les résultats de la projection décennale permettront de constater si les transformations apportées aux structures de production, au cours de la première période quinquennale, suffiront à entretenir l'expansion sans à coups dangereux, pendant la seconde.

L'analyse de la structure de la valeur ajoutée et de son évolution, au cours des cinq années du plan (Tableaux 3 et 4) permet d'apprécier, dès à présent, l'importance et la signification des transformations projetées dans l'appareil de production marocain.

Globalement, tout d'abord, le poids de l'agriculture et des activités tertiaires doit diminuer d'ici 1965 au profit des activités industrielles.

en %	1960	1961	1962	1963	1964	1965
1 Agriculture	32,4	31,7	30,9	30,1	29,3	28,6
2 Industries	26,1	26,8	27,6	28,9	29,9	31,2
3 Services	41,5	41,5	41,3	41,0	40,8	40,2
Total V.A.	100	100	100	100	100	100

En 1965, la production industrielle représentera plus de 30 % de la valeur ajoutée totale et dépassera en volume, l'agriculture. C'est là un des

signés qui accompagnent la transformation des économies sous-développées, au moment de leur "décollage".

Parmi les activités industrielles, tous les groupes de secteurs améliorent leur position par rapport à la valeur ajoutée totale, sauf le groupe des Mines et Matériaux de construction dont la part reste constante au cours du quinquennat, et le groupe des industries alimentaires qui voit son importance relative décroître légèrement.

Evolution de la structure de la Production

Groupe de Secteurs	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Agriculture	32,4	31,7	30,9	30,1	29,3	28,6
Industries alimentaires	4,9	4,9	4,8	4,7	4,6	4,5
Energie	2,1	2,2	2,4	2,5	2,6	2,7
Mines, Matériaux construction	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1	7,1
Industries transformation	8,0	8,3	8,5	8,9	9,6	10,5
Bâtiments, T. P.	4,0	4,3	5,0	5,7	6,0	6,3
Transports, Services	18,2	18,2	18,0	17,8	17,6	17,4
Commerce	23,3	23,3	23,3	23,2	23,2	22,9
Total	100	100	100	100	100	100

L'importance des structures industrielles mises en place est reflétée non seulement par l'augmentation de la valeur ajoutée par celles-ci, mais également par l'accroissement de leurs achats aux autres entreprises. Tandis que les activités de type artisanal, ou peu mécanisées ont une valeur ajoutée relativement très importante par rapport à leurs achats de fonctionnement, plus une industrie a un processus de production élaboré, plus aussi ses achats s'avèrent importants par rapport à sa valeur ajoutée (compte tenu toutefois d'amortissements plus lourds). C'est normalement le cas des usines de montage, de métallurgie ou de chimie lourde.

Le gonflement des achats des entreprises de 1960 à 1965 traduit une évolution dans ce sens : alors que la valeur ajoutée globale passe de l'indice 100 en 1960 à l'indice 135,2 en 1965, les achats des entreprises passent de l'indice 100 à l'indice 150 en 1965.

C'est surtout, en provenance des activités industrielles que naîtront les courants d'échanges intersectoriels les plus importants. Elles contribueront, par là, à intégrer davantage les différents secteurs d'activité ; multipliant, par exemple, les achats à l'agriculture, ceux de transport et de service, resserrant

les liens entre branches industrielles : construction automobile-sidérurgie-métaux-caoutchouc-textile-verre etc ... Elles créeront ainsi de nouvelles occasions d'investir et d'accroître la production.

Une analyse plus fine des achats des entreprises par secteur d'activité et des différentes demandes intermédiaires sera effectuée dès qu'auront été précisés les comptes d'exploitation des secteurs et la part d'importations qui entre dans ces demandes intermédiaires.

2°/ Le démarrage du processus de croissance .

Ces modifications de la structure de la production sont obtenues grâce à des taux de croissance différents par grands groupes de secteurs : il est prévu un taux de croissance de l'industrie 2 fois supérieur à celui des services et 3 fois supérieur à celui de l'agriculture.

	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Agriculture	100	103,5	107,1	110,9	114,8	119,0
Industrie	100	108,1	119,2	131,6	144,8	161,4
Services, Commerce	100	105,6	111,5	117,7	124,4	131,2
Valeur ajoutée totale	100	105,5	112,1	119,1	126,6	135,2

Au taux de croissance de 61,4 % de l'industrie correspond une série de taux pour les différents groupes de secteurs : les bâtiments et travaux publics font plus que doubler leur production de 1960 à 1965 ; un taux élevé est aussi prévu pour les industries de transformation et l'énergie.

CHEMINEMENT DES VALEURS AJOUTEES

	1960	1961	1962	1963	1964	1965
Agriculture	100	103,5	107,1	110,9	114,8	119,0
Industries alimentaires	100	104,0	108,2	113,3	118,6	124,5
Energie	100	111,7	124,8	139,4	155,7	173,7
Mines, Matériaux de construction	100	106,1	112,6	119,6	127	134,9
Industries transformation	100	108,7	119,4	132,2	150,6	177,9
Bâtiments, T.P.	100	113,5	141,6	170,6	192,1	214,8
Transports, Services	100	105,1	110,6	116,4	122,4	128,9
Commerce	100	105,9	112,2	118,8	125,9	133,1
Valeur ajoutée totale	100	105,5	112,1	119,1	126,6	135,2

Par secteurs, tableau 5, les taux de croissance se révèlent encore plus divers - création d'une industrie du caoutchouc, d'une industrie chimique d'une sidérurgie,

- production doublée pour la filature, le tissage et la confection,
- par contre les industries alimentaires n'augmentent que de
- 24 % leur activité.

Compte tenu des délais de réalisation, les rythmes de développement varient également de secteur à secteur. Les industries textiles, celles du cuir et des articles chaussants, le verre et la céramique, la para-chimie, les métaux de consommation et les industries alimentaires, sauf le sucre-café, connaîtront des progressions régulières. Des projets nouveaux et des extensions, dans les diverses branches qui les composent, sont déjà en cours d'exécution. D'autres le seront tout au cours de la période.

Il n'en va pas de même dans le reste des secteurs de transformation. Certains, comme le caoutchouc et la construction automobile doivent démarrer dans les deux premières années du plan. Un plus grand nombre attendront 1963 et 1964 pour voir leurs nouvelles créations entrer en activité. C'est le cas des grands projets : sidérurgie (13), chimie (22), sucrerie (2), mais aussi celui des métaux d'équipement (14) des fabriques de papier (25) et des industries du bois (26).

Cette précipitation du rythme de croissance vient compenser un ralentissement de celui -ci dans les secteurs du bâtiment et des travaux publics. Vu le niveau d'activité atteint par ceux-ci en 1960, très en-dessous des objectifs du plan en matière d'investissement, il fallut prévoir un effort de rattrapage en 1961 et surtout 1962. A partir de 1963, un net ralentissement dans le rythme de la croissance se manifeste, dans ces deux secteurs.

Au cours de ce premier quinquennat, les industries de transformation renforçant au départ l'activité du bâtiment et des travaux publics pour compenser ensuite leur ralentissement de croissance, jouent bien un rôle moteur dans le démarrage de l'expansion économique.

Les possibilités de développement dans l'agriculture, les industries alimentaires et les mines, apparaissent étroitement limitées par les contraintes naturelles et humaines qui pèsent sur celles-ci. Il incombe aux industries de transformation et à celles du bâtiment et des travaux publics de fournir les augmentations de production indispensables. Leur essor conditionnera, pour une large part, celui de l'énergie et des activités tertiaires.

L'ampleur des efforts qu'elles auront à faire augmente, par contre, le nombre des obstacles qu'elles devront surmonter pour atteindre leurs objectifs. Les industries extractives peuvent, en gros, réaliser les leurs, par simple continuation des progrès qu'elles ont fait ces dernières années. Pour l'agriculture,

les résultats attendus exigeront dans le secteur moderne, qu'on accélère les travaux d'irrigation et qu'on développe les exportations. Ils réclameront, en outre, une action vigoureuse sur le milieu traditionnel : encadrement de la population, labours, engrais, semences sélectionnées etc .. et, ce qui est plus aléatoire, une pluviométrie en moyenne satisfaisante.

Mais, en matière d'industrialisation, le succès dépendra, pour une part déterminante, de la mise en oeuvre rapide d'une politique énergique, dont le secteur public aura à prendre l'initiative et à diriger le déroulement. Les délais à respecter pour la réalisation des investissements prévus sont trop courts, trop nombreuses les difficultés à vaincre pour que la seule initiative privée y réussisse. Il est fort important, en effet, nous venons de le voir, non seulement pour le démarrage de la croissance mais pour son entretien, que les industries de transformation soient en mesure, dès 1964, d'accélérer leur rythme de croissance.

En plus du démarrage d'un processus de croissance de la valeur ajoutée, au rythme de 6,2 % par an, la période quinquennale devrait permettre d'étoffer très largement l'appareil de production industrielles du Maroc, augmentant, par là, et sa productivité et les ressources disponibles pour l'investissement, la consommation ou l'exportation.

3) L'essor des investissements

Croissance et transformation de l'appareil de production, exigeront un effort d'investissement à la mesure des résultats attendus. Compte tenu d'un niveau d'investissements assez bas, en 1960, leur volume devra augmenter de 172 % d'ici 1965 (indice 272), pour que soient réalisés les différents équipements productifs ou sociaux prévus au plan. En 1960, les investissements bruts ne représentaient que 11,2 % de la production, intérieure brute, en 1965 ils représenteront 22,3 %, soit environ le double. L'importance de l'épargne nationale qui devra financer ces immobilisations sera précisée dans le chapitre III.

Les investissements nets dans l'industrie ont été obtenus en totalisant les investissements prévus dans chaque sous secteur (Tableau 6).

A ce chiffre ont été ajoutés les investissements dans l'agriculture et dans l'habitat ainsi que les investissements publics à caractère social ou administratif.

Enfin une étude particulière du matériel existant avant 1960 a permis d'estimer le renouvellement à prévoir pour ce matériel. Le renouvellement des outillages mis en place pendant le quinquennat a été jugé négligeable ; il convient de noter cependant que les amortissements financiers nécessaires à assurer le renouvellement ultérieur de ce matériel doivent être prévus ; ils constituent une épargne des entreprises qui, viendra directement ou indirectement

diminuer les prêts nets extérieurs ; le déficit commercial sera donc plus faible toutes choses égales d'ailleurs. Cet effet sera bien plus net au cours du deuxième quinquennat au cours duquel il faut prévoir l'amortissement du matériel mis en place lors du premier quinquennat et d'une partie de celui mis en place au cours du second.

La ventilation de ces investissements (Tableau 7) permet d'apprécier l'importance des efforts d'équipement consacrés à chaque grande fonction économique.

	Investissement net (Milliards de france)	Pourcentage
Agriculture et Aménagements ruraux	113,7	20,9
Energie, Infrastructure	69,4	12,7
Industrie - Artisanat	180,9	33,2
Habitat, Aménagements urbains	95,4	17,5
Services	43	7,9
Santé, Education, Equipement administratif	42,3	7,8
TOTAL	544,7	100

L'industrie et l'infrastructure reçoivent, près de la moitié des investissements nets. Le rôle que doit tenir, dans le premier plan, le développement industriel justifie la priorité qui lui est accordée en matière d'équipement. L'agriculture semble, à première vue défavorisée, si l'on tient compte de la population qu'elle fait vivre. Toutefois, les transformations les plus profondes que doit subir le monde traditonnnel rural sont plus un problème d'organisation, d'encadrement et d'animation qu'une question de milliards à investir. Les secteurs susceptibles d'absorber des capitaux sont, avant tout, ceux qui concernent l'agriculture moderne ou la modernisation de périmètres : irrigation, introduction de cultures à haut rendement, travaux d'aménagement des sols etc .. Les sommes prévues pour ces opérations (par l'ONI et la Centrale des Travaux) ont été par priorité inscrites au plan. C'est seulement, dans la mesure où ces actions de modernisation prendront plus d'ampleur, que l'agriculture deviendra susceptible d'absorber une part plus importante des capitaux d'investissement.

Il convient, par contre, de souligner la faible participation publique en matière d'habitat, 31 milliards seulement. Elle devrait augmenter notablement dans les années ultérieures, si l'on veut s'attaquer un jour au problème des bidonvilles et assurer le logement de la main d'oeuvre industrielle.

La ventilation des investissements entre les cinq années du plan a été réalisée séparément pour les outillages, le bâtiment et les travaux publics, du total il devra être investi au Maroc chaque année une trentaine de milliards de plus que l'année précédente.

Cheminement DES **INVESTISSEMENTS**

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	Total Plan 1960-1964
Cutillage	35,7	55,8	70,4	87,7	110,4	133,0	360,0
		56.3	26.2	24.6	25.9	20.5	
Travaux Publics.	31,0	14.2 / 35,4	32.5 / 46,9	19.0 / 55,8	13.4 / 63,3	4.8 / 69,5	232,4
		22.8	15.3	13.6	10.0	6.3	
Bafiment	25,0	30,7	35,4	40,2	44,2	47,0	175,5
		22.9	25.3	20.3	18.6	14.5	
TOTAL	91,7	121,9	152,7	183,7	217,9	249,5	767,9

Pour les équipements nets en outillage, la répartition dépendait étroitement des accroissements de production prévus dans les diverses branches industrielles. Les augmentations les plus considérables devaient donc prendre place entre 62 et 64.

Le cheminement des investissements dans les travaux publics et le bâtiment suit celui analysé, plus haut pour l'évolution de la valeur ajoutée par ces secteurs. Il s'agit de rattraper, dès 1962, les retards pris les années précédentes, pour que ces activités puissent accéder, au cours du second quinquennat, à un rythme de croissance régulier. Des efforts insuffisants au cours des premières années du plan auraient obligé, vers 1964, à des accroissements du production tels que les taux atteints n'aurait pu être tenus longtemps. Cr un ralentissement brutal de ces activités aurait été dangereux pour le maintien de l'expansion au cours du second quinquennat.

L'analyse de l'évolution de la structure des investissements montre bien l'ampleur de l'effort à effectuer dès 1961 en ce qui concerne en outillages et la part croissante reservée à ces investissements au cours du quinquennat.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES INVESTISSEMENTS

	1960	1961	1962	1963	1964	1965	Total Plan 1960-1964
Outillage	38,9	45,7	46,1	47,7	50,6	53,4	46,9
Travaux Publics.	33,8	29,1	30,7	30,4	29,1	27,8	30,2
Bâtiment	27,3	25,2	23,2	21,9	20,3	18,8	22,9
TOTAL	100	100	100	100	100	100	100

4) La hausse des niveaux de vie.

Le démarrage d'un processus de croissance occupe certes la première place dans les objectifs que s'assigne le plan quinquennal Une élevation rapide des niveaux de vie au Maroc se trouverait vite en contradiction avec les impératifs de la politique d'investissement et d'épargne indispensable. Il n'en reste pas moins qu'un effort national de développement exigera une collaboration active des masses rurales et urbaines. Celle-ci ne saurait être obtenue, si le progrès économique ne s'accompagne d'une amélioration lente de leurs niveaux de vie.

Globalement, la consommation des ménages n'augmentera en cinq ans que de 18,2 %, 3,4% seulement chaque année. Toutefois, si le volume total disponible croitra peu, sa répartition se trouvera notablement modifiée, en raison des départs d'Européens. C'est finalement de 25,8 % que s'élevera la consommation des nationaux marocains, soit de 4,7 % annuellement. Compte tenu d'une croissance démographique de 2,7 % l'amélioration nette atteindra 2 % par an.

Le Tableau 8 permet de mesurer l'évolution dans la structure de consommation des deux catégories de population marocaine et la croissance des dépenses des nationaux, par groupe de produits.

Il apparaît, tout d'abord, que globalement de 1960 à 1965 les transformationsdans les structures d'achats seront minimes.

Pour les ménages nationaux, les variations de structures sont faibles Compte tenu de la pression démographique, qui absorbe 82 milliards sur les 146 milliards d'accroissement brut, les élasticités de consommation n'ont en fait porté que sur 64 milliards d'augmentation nette des dépenses. Seules transparaissent à ce niveau la forte élasticité des achats de produits mécaniques et la faiblesse relative des élasticités de demande des produits textiles et des produits alimentaires.

- Tableau 9 -

Evolution de la Structure de Consommation des Nationaux

	Produits agricoles	Produits alimentaires	Produits mécaniques électriques chimiques	Textiles Cuirs	Services transports	Total
Nationaux 1960	35,1	23,6	13,6	16,4	11,3	100
Nationaux 1965	34,7	22,9	14,1	16,6	11,7	100
Structure de consommation des Etrangers 1960	20,0	20,4	22,7	13,4	23,5	100

Croissance de la consommation des nationaux

	Produits Agricoles	Produits alimentaires	Produits mécaniques électriques chimiques	Textiles Cuirs	Services transports	Total
Nationaux 1960	100	100	100	100	100	100
Nationaux 1965	124,3	122,6	130,6	127,5	129,1	125,8

Les achats de produits mécaniques électriques et chimiques progressent de plus de 30 %, suivis par ceux de services et articles en textile et cuir. Il y a là certainement l'indice d'un commencement d'amélioration des niveaux de vie, aussi modeste qu'il soit eu égard aux besoins de la population.

L'augmentation des niveaux de vie proviendra en grande partie des emplois crées au cours du quinquennat :

L'industrialisation proprement dite permet de créer 125. 000 emplois dont 73. 000 dans le batiment et les travaux publics et 40. 000 dans les industries de transformation - (Tableau 10).

Il faut y ajouter plus de 50. 000 emplois crée s dans les transports, les services , le commerce et les administrations et 15. 000 environ provenant de la marocanisation de la main d'oeuvre, au total près de 200. 000 emplois seront crées dans l'industrie et les services au cours de ce plan.

5. Le développement du commerce extérieur

Les exportations et les importations du Maroc doivent croitre à un rythme très légèrement supérieur à celui de la production - Le déficit commercial passerade 1,94 milliards en 1960 à 24,5 milliards en 1965.

a) Les exportations.

L'examen de la structure des exportations en 1960 souligne leur caractère monolithique :

- 45,4 % sont constitués par des produits agricoles et alimentaires (dont plus des 2/3 par des fruits et agrumes, primeurs et conserves)

- 38,2 % sont constituée de produits miniers; soit au total 83,6 % pour ces deux grandes catégories.

Cette structure rend le commerce extérieur du Maroc particulièrement sensible aux fluctuations des cours mondiaux des produits d'exportation. En même temps que le pays doit intensifier sa politique de ventes à l'extérieur pour financer les importations de biens d'équipement indispensables à son développement il lui faut, de plus, chercher à diversifier la nature des produits qu'elle exportera au cours des prochaines années.

Globalement, la croissance des exportations prévue pour 1965, doit suffire à limiter le déficit extérieur au même niveau relatif qu'en 1960. Par grands groupes : produits alimentaires, biens industriels, services, la répartition de ces exportations reste pratiquement la même.

STRUCTURE DES EXPORTATIONS

	Produits agricoles et alimentaires	Produits Industries	Services	Total
1960	45,4	50,4	4,2	100
1965	4[illegible],8	52,3	3,9	100

Cette constance de structure recouvre en fait par secteur et par produits, des modifications sensibles qui sont l'amorce d'une certaine diversification (tableau II).

Les exportations de produits agricoles et alimentaires et de produits miniers tiennent une place légèrement moins importante en 1965 qu'en 1960 : 78,5 contre 83,6 en revanche les exportations de produits mécaniques, électriques et chimiques se développent, au total les exportations de produits industriels, autres que des produits miniers, passeront de 24 milliards en 1960 à 48 en 1965.

Evolution de la Structure des Exportations

	Produits agricoles	Produits alimentaires	Energie	Produits miniers	Pro. duits mécaniques électriques	Textiles cuirs	chimie parachimie caoutchou	papiers bois divers	Services	Total
1960	34,5	10,9	0,9	38,2	2,7	2,8	1,9	4,0	4,2	100
1965	33,1	10,7	0,4	34,7	5,7	3,3	3,6	4,6	3,9	100

b) Les importations.

L'un des objectifs principaux du plan étaient de substituer, chaque fois que possible, des productions locales aux importations et de limiter au maximum celles-ci aux biens indispensables à la production et aux investissements.

Globalement, tout d'abord, les importations croissent légèrement moins vite que les exportations. Celles de produits industriels augmentent plus , que celles de produits agricoles et alimentaires, Les importations de services et de transport diminuent.

STRUCTURE DES IMPORTATIONS

	Produits agricoles et alimentaires.	Produits industriels	Services	Total
1960	26,5	69,7	3,8	100
1965	24,9	72,8	2,3	100

La faible augmentation des importations de produits alimentaires est due principalement aux substitutions de sucre produit localement aux importations traditionnelles (Tableau 12). Les départs d'Européens réduisent en outre celles de produits laitiers et de boissons.

Par contre, la croissance assez considérable des importations de produits agricoles ne résulte pas exclusivement des besoins de la consommation. Elle provient pour une part notable de l'augmentation de la demande intermédiaire : les achats de produits agricoles par les industries textiles seront multipliés par 1,8 et ceux des industries du bois par 1,5.

Dans le groupe des produits industriels, ce qui frappe, d'abord, c'est la baisse relative et absolue des importations de produits textiles et d'articles en cuir, de produits chimiques et pharmaceutiques, d'articles en caoutchouc, en bois en céramique, de matières plastiques, de papier et de verre. Les trois groupes dont ces biens relèvent reculent de 33,1 % du total des importations à 22,7. Il s'agit là de substitution de productions locales aux importations, La faible augmentation des importations dénergie, en regard d'une demande totale en hausse de 56 %, résulte également de l'accroissement de la

production locale de produits pétroliers et du remplacement de l'essence raffinée, importée en 1960 par du pétrole brut.

Le fait le plus encourageant, toutefois est la place faite aux importations de produits mécaniques et électriques, pour la consommation mais surtout pour l'investissement. Celles-ci doubleront, en cinq ans, et absorberont alors 43 % des importations totales contre 29 % en 1960. Celles de biens d'équipement et de demi-produits seront multipliées par 3, s'y ajouteront celles de camions, multipliées par 2,5 et celles de véhicules utilitaires. Au contraire, en raison du développement de la production locale, les importations globales de véhicules et de pièces détachées diminueront légèrement et celles de produits sidérurgiques resteront stables, pour une demande supérieure de 60 % à celle de 1960.

On peut, de la sorte, parler d'une amélioration manifeste dans la répartition et l'utilisation des biens d'importation. Le second quinquennat devra renforcer les orientations prises au cours du premier et élargir beaucoup plus la place des produits mécaniques, et électriques de fabrication locale dans la consommation du pays.

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES IMPORTATIONS

	Produits agricoles	Produits alimentaires	Energie	Produits miniers	Produits mécaniques électriques	Textiles cuirs	Chimie parachimie caoutchouc	Papier bois divers	Service	Total
1960	10,6	15,9	7,0	0,5	29,1	15,2	10,5	7,4	3,8	100
1965	12,3	12,6	6,1	0,5	43,5	10,7	6,2	5,8	2,3	100

Parag. 2) Les perspectives décennales.

Pour vérifier la cohérence du modèle de croissance quinquennal et s'assurer que l'appareil de production mis en place sera en mesure d'entretenir, sans fluctuations dangereuses, l'expansion en cours, en a prolongé la première projection à cinq ans par des perspectives décennales. (Tableau 2)

Au cours du premier quinquennat, les transformations les plus importantes doivent, d'après les prévisions, intervenir, dans les secteurs de transformation. C'est donc, d'abord, à partir des niveaux atteints en 1965 par ces différentes activités, que nous avons recherché leurs possibilités de croissance pendant les cinq années ultérieures.

Un certain nombre de grands projets sont, d'ores et déjà prévus pour le second quinquennat : deux unités de 10. 000 pour la production de sucre, une entreprise sidérurgique de l'ordre de 200. 000 tonnes la seconde tranche du complexe de Safi, une fabrique de pneus etc.

Sur la base d'un modèle de croissance provisoire 65-70, impliquant la permanence du taux de croissance de la valeur ajoutée et un excédent du commerce extérieur, en obtint la consommation globale des ménages. Comme pour 1965, en établit alors séparément celle des étrangers et celle des ménages Musulmans Compte tenu des hypothèses de départs d'Européens, 150. 000 seulement resteront en 1970, et la croissance démographique des Musulmans se poursuivra au rythme de 2,7 % par an. Les taux d'élasticité des dépenses furent, comme précédemment, appliqués à la seule croissance nette de la consommation des ménages musulmans.

L'augmentation de consommation, par groupe de produits, servit alors de terme de référence pour les secteurs qui en dépendent directement et dont la production, en 1965, se rapprochait de la demande : vêtements, articles chaussants pneus etc.. Pour ceux dont les importations couvraient encore en 1965 une partie importante de la demarde, on a recherché, branche par branche, les possibilités d'accroissement de la production locale : filature et tissages, métaux de consommation construction mécanique etc.. Les études réalisées pour la projection 1965 ont servi de base à l'établissement de ces perspectives provisoires. Une étude ultérieure plus approfondie permettra de les préciser et d'assigner sans doute à certains d'entre eux des objectifs plus ambitieux.

Moyennant une croissance globale de 50 %, contre 78, 7 au cours du premier quinquennat quelque 60 milliards de valeur ajoutée supplémentaire devraient pouvoir être créés par les industries de transformation pendant la seconde période quinquennale.

Ce ralentissement dans leur taux de croissance s'explique par la rapidité du rythme atteint au cours du premier quinquennat. Pratiquement tous les taux de croissance des industries de consommation, des industries du cuir, des articles chaussants, du bois et des articles divers sont égaux ou inférieurs à ceux atteints pendant la première période quinquennale.

Pour déterminer, ensuite le chiffre d'affaires des secteurs du bâtiment et des travaux publics, compte tenu des besoins de l'habitat et d'un volume global d'investissement, fonction de la croissance de valeur ajoutée à obtenir, nous avons établi, de façon grossière, un cheminement des investissements entre 1965 et 1970.

	1965	1966	1967	1968	1969	TOTAL	1970
Investissements bruts	249,5	259,5	270	280	290	1349	301

Les amortissements on été calculés compte tenu du matériel neuf mis en place au cours du premier quinquennat.

Soit 216 amortissement matériel ancien
80 amortissement matériel 1960-1964

296 Milliards

Par rapport à l'augmentation de valeur ajoutée, le montant des investissements nets prévus marque une élevation du coefficient de capital (rapport entre l'accroissement de l'investissement net et celui de la valeur ajoutée).en raison du nombre des projets lourds réservés pour cette période.

Une fois estimés les progrès réalisables dans le secteur des mines, celui de la recherche et de l'exploitation pétrolière (energie) , le maintien du taux de croissance de la valeur ajoutée totale, au rythme de 6,2 % comme au cours de la première période quinquennale, exige de façon manisfeste un developpement plus rapide de l'agriculture et des industries alimentaires. Pour ces dernières, les projets en vue et les possibilités qui existent dans différentes branches : deux sucreries nouvelles, augmentation de la production locale de corps gras, hausse du niveau d'activité des conserveries, devraient permettre d'accroitre de 35 % leur production.

Restent à touver quelque 100 milliards de valeur ajoutée supplémentaire, si le taux global doit être maintenu. Ceux-ci ne sauraient provenir que de l'agriculture. Ce chiffre suppose un accroissement de 33 % de la production par rapport à celle de 1965, environ 6 % de plus chaque année

Si l'équipement des périmètres irrigables atteint en 1965 les objectifs fixés et si l'action de modernisation des milieux ruraux traditionnels se trouve alors bien engagée, des progrès de cet ordre devraient pouvoir être réalises. La très faible productivité actuelle de l'agriculture traditionnelle devrait moyennant une politique résolue de modernisation, autoriser des améliorations relativement spectaculaires d'ici quelques années.

Ces perspectives décennales mettent donc en lumière que l'expension démarrée au cours du premier quinquennat, devrait pouvoir se maintenir, au même rythme, pendant la période suivante.

L'ampleur des efforts à faire par les secteurs productifs : industrie et agriculture, est telle, toutefois, que l'apport de l'agriculture, au coursdu second plan, devra être nettement supérieur à celui qu'elle aura fourni durant les cinq précédentes années.

Le second quinquennat devrait donc constituer une période de consolidation du processus le croissance déclenché au cours du premier. Il devraittout à la fois voir l'essor de l'agriculture traditionnelle et préparer, pour la période suivante, une expansion de l'industrie à un rythme encore plus élevé. La consommation des ménages nationaux qui aura crû, au cours du second quinquennat, de 7,2 % chaque année, soit 4,5 % par tête, devrait jouer un rôle important dans le developpement de la production pendant le troisième quinquennat.

o

o o

L'analyse des possibilités de développement qui s'offrent à l'économie marocaine, dans les dix prochaines années, révèle qu'en termes d'augmentation de la production de biens et de services, celle-ci en est arrivée, suivant la terminologie de Rostow, à la phase du "décollage". Elle dispose manifestement des moyens de démarrer un processus de croissance, d'ici cinq années, et de le maintenir, par la suite, à un rythme soutenu. Des difficultés existent qui peuvent retarder ou empêcher ce décollage. Elles sont moins d'ordre technique et économique que sociologique et politique. La politique d'industrialisation à mettre en oeuvre, la révolution à entreprendre dans les structures du monde rural traditionnel, impliquent l'existence d'une volonté nationale de progrès et de développement, elles exigent également l'adaptation des structures du pouvoir économique aux tâches qui lui incombent.

Le gonflement des flux de biens et de services, aux cours de la période quinquennale, entrainera en contrepartie le grossissement de l'ensemble des flux monétaires : revenus, épargnes et impôts, crédits et capitaux d'investissement etc... Leur ajustement, compte tenu de l'aide extérieure prévisible, posera des problèmes délicats. Ceux-ci restent à examiner dans le chapitre suivant.

CHEMINEMENT DES VALEURS AJOUTEES

Tableau 3

SECTEURS	I960	I961	I962	I963	I964	I965
1.Agriculture	265.161	274.400	284.000	294.000	304.500	315.482
2.Sucre, café	5.851	6.030	6.230	6.730	7.240	7.859
3.Conserves,froid	7.231	7.600	7.990	8.400	8.840	9.307
4.Corps gras,lait	2.939	3.090	3.260	3.430	3.610	3.818
5. Grains et farines	12.438	12.860	13.300	13.740	14.220	14.734
6.Boissons, Tabac	12.031	12.530	13.030	13.560	14.120	14.699
7.Energie	17.471	19.520	21.800	24.350	27.200	30.345
8.Phosphates	31.125	33.370	35.760	38.350	41.120	44.120
9.Mines	22.547	23.490	24.280	25.210	26.150	27.082
10.Mat. Construction	4.455	4.900	5.400	5.940	6.540	7.207
11.Bâtiment	14.965	16.380	19.040	21.470	24.230	27.369
12. Travaux Publics	17.541	20.000	27.000	34.000	38.200	44.450
13.Sidérurgie	1.309	1.390	1.480	1.570	2.830	5.665
14. Métaux équipement	10.366	11.700	12.800	14.210	16.000	18.173
15.Autos ,Avions,cycles	6.894	7.250	7.630	8.960	10.000	11.128
16.Métaux consommation	3.133	3.300	3.640	3.930	4.230	4.563
17.Textiles ,filatures	6.630	7.630	8.760	10.070	11.560	13.264
18.Vêtements	3.903	4.480	5.150	5.920	6.800	7.801
19.Artisanat textiles	8.307	8.770	9.160	9.590	10.050	10.553
20.Cuirs	3.713	4.020	4.350	4.700	5.090	5.506
21.Chaussures	4.042	4.290	4.550	4.830	5.130	5.441
22.Chimie	1.634	1.890	2.230	2.650	3.110	6.186
23.Para-chimie	3.203	4.350	4.870	5.450	6.090	6.822
24.Caoutchouc	301	550	920	1.290	1.740	2.489
25. Papier	3.364	4.160	4.970	4.950	5.950	7.628
26. Bois,Divers	5.610	5.740	6.080	6.320	6.560	6.850
27.Céramiques, verres	1.297	1.490	1.720	1.980	2.280	2.616
28.Transports	29.042	32.190	34.570	37.220	40.080	43.247
29.Services	62.236	65.970	69.950	74.120	78.540	83.230
30.Logement	57.523	59.190	60.920	62.700	64.400	66.233
31.'Commerce importation	65.577	68.720	72.000	75.480	79.090	82.485
31". Commerce local	125.110	133.350	141.880	151.140	161.230	171.313
T O T A L	819.618	865.100	918.740	976.560	1037.980	1107.673

CHEMINEMENT DES VALEURS AJOUTEES

Tableau 4

GROUPES DE SECTEURS :	: I960	I961	I962	I963	I964	I965
Agriculture	265.161	274.400	284.000	294.000	304.500	315.482
Industries Alimentaires	40.493	42110	43.810	45.560	47.430	50.417
Energie	17.471	19.520	21.600	24.350	27.200	30.345
Mines Matériaux Constriction	58.127	61.670	65.440	69.500	73.810	78.409
Industries transformation	65.604	71.290	78.330	86.720	96.790	116.693
Bâtiments Travaux Publics	32.506	35.060	46.640	55.770	62.430	69.819
Transports Services	149.561	157.260	165.440	174.040	183.100	192.710
Commerce	190.695	201.970	213.480	226.920	240.120	253.798
T O T A L	819.618	865.100	918.740	976.560	1.037.980	1.107.673

	I960	I961	I962	I963	I964	I965
Agriculture	265.161	274.400	284.000	294.000	304.500	315.482
Industrie	214.201	231.470	255.420	281.900	310.260	345.683
Services Commerce	340.256	359.230	379.320	400.660	423.220	446.508
T O T A L	819.618	865.100	918.740	976.560	1.037.980	1.107.673

CROISSANCE DES VALEURS AJOUTEES PAR SECTEUR — Tableau 5

SECTEURS	I960	I961	I962	I963	I964	I965
1.Agriculture	I00	I03,5	I07,1	II0,9	II4,8	II9,0
2.Sucre, café	I00	I03,0	I06,5	II5,0	I23,7	134,3
3.Conserves, froid	I00	I05,I	II0,5	II6,2	I22,2	128,7
4.Corps gras,lait	I00	I05,3	II0,9	II6,8	I23,0	129,9
5.Grains et farines	I00	I03,4	I06,9	II0,5	114,3	118,4
6.Boissons,Tabac	I00	I0[illegible],1	I0[illegible],3	112,7	117,3	122,1
7. Energie	I00	111,7	12[illegible],6	139,4	155,7	173,7
8. Phosphates	I00	I07,2	114,9	123,2	132,1	141,8
9. Mines	I00	I03,8	I07,7	III,8	116,0	120,1
10.Mat.Construction	I0[illegible]	II[illegible],I	121,2	133,4	146,9	161,8
11.Bâtiment	I00	112,[illegible]	127,2	143,5	161,9	182,9
12.Travaux Publics	I0[illegible]	11[illegible],	153,9	193,[illegible]	217,8	242,0
13.Sidérurgie	I[illegible]	10[illegible],2	11[illegible],[illegible]	119,[illegible]	220,0	432,8
14.Métaux équipement	I00	1[illegible]7,5	117,6	130,5	147,0	167,0
15.Autos,Avions,Cycles	I00	1[illegible]5,2	116,5	130,0	145,0	161,4
16.Métaux consommation	I00	I[illegible]7,[illegible]	116,2	125,3	135,I	145,6
17.Textiles, filatures	I00	11[illegible],9	132,0	151,7	17[illegible],2	199,8
18.Vêtements	I00	11[illegible],9	132,0	151,7	17[illegible],3	200
19.Artisanat textiles	I00	1[illegible]6,6	1[illegible]9,5	11[illegible],[illegible]	119,8	125,8
20.Ciurs	I00	1[illegible],2	117,1	126,7	137,1	148,3
21.Chaussures	I00	106,1	112,6	119,5	126,8	134,6
22.Chimie	I00	121,	13[illegible],7	13[illegible],5	270,0	501
23. Para-chimie	I[illegible]	11[illegible],	125,[illegible]	1[illegible],0	156,5	175,2
24.Caoutchouc	I[illegible]	1[illegible]2,7	3[illegible]5,6	[illegible],2[illegible],6	578,1	827
25. Papier	I[illegible]	1[illegible]5	11[illegible],2	125	150	192,4
26.Bois, Divers	I[illegible]	I[illegible],1	1[illegible],3	112,7	117,3	122,2
27.Céramiques, verres	I[illegible]	11[illegible],9	132,6	152,7	175,8	201,7
28.Transports	I00	I[illegible]7,7	116	12[illegible],9	13[illegible],5	145,1
29.Services	I00	1[illegible]6,[illegible]	11[illegible],[illegible]	119,1	126,2	133,7
30.Logment	I0[illegible]	10[illegible],[illegible]	1[illegible]5,[illegible]	I09	112,1	115,1
31'.Commerce importation	I00	10[illegible],8	109,8	115,1	120,6	125,8
31".Commerce local	I00	106,5	113,[illegible]	12[illegible],8	128,7	136,9
T O T A L	I00	I05,5	112,1	119,1	126,6	135,2

INVESTISSEMENTS NETS DANS L'INDUSTRIE

Tableau 6

Groupes de Secteurs	Industries Alimentaires	Industries Extractives	Bâtiments Travaux Publics	Industries des métaux	Industrie d'équipement	Industries chimiques	Industries diverses	Total
Bâtiments (1)	4.830	12.250	1020	11.295	550	7.560	3.610	42.765
Travaux Publics		19.150						19.150
Matériel de Production	10.600	13.550	3740	23.455	11.750	15.520	12.440	90.455
Matériel roulant	360		270	520	100	530	390	2.080
T O T A L	15.840	44.950	5030	35.765	15.150	23.610	14.440	160.453

(1) Le bâtiment, sauf pour les industries extractives comprend 25% de travaux Publics (Fondations, Terrassements...)

-VENTILATION ECONOMIQUE INVESTISSEMENTS 1960-1964- Tableau 7

(Milliards francs Marocains 1960)

	Batiment	T P	Outillage	T O T A L
I. Agriculture.				
D.R.S. Plantations	-	17,2	-	17,2
Agriculture	4,8	12,8	15,0	32,6
Hydraulique	-	40,9	-	40,9
Total Agriculture	4,8	70,9	15,0	90,7
II. Energie-distibution	0,5	5,5	6,5	12,5
Centrale	0,9	0,1	4	5,0
Eau		2,3	2,3	4,6
T O T A L	1,4	7,9	12,8	22,1
III. Industries extractives	16,2	38,2	13,5	68,9
Autres Industries	26,5	6,5	79,0	120,9
T O T A L Industrie	42,7	45,7	92,5	188,9
III. Infrastructure.				
Routes		19,0		19,0
Ports		13,8	3,3	17,1
Chemin Fer	3,3	3,0	3,0	6,3
Aerodrome	0,3	3,6	1,0	4,9
T O T A L	3,6	39,4	7,3	47,3
IX. Aménagements				
Urbains	1,2	15,2		16,4
Ruraux	12,9	6,8	3,3	23,0
T O T A L	14,1	22,0	3,3	39,4
X. Habitat Privé	43,0	5,0	-	48,0
Public	24,0	7,0	-	31,0
T O T A L	67,0	12,0	-	79,0
XI. Services				
P.T.T.	1,2	1,4	5,9	8,5
Tourisme	5,4	0,7	1,7	7,8
Transports	-	-	16,7	16,7
T O T A L	6,6	2,1	24,3	33,0
XI. Service divers et commerce	5,7	-	4,3	10,0
XII. Santé	5,6	0,2	3,0	8,8
Equipement administratif	4,2	-	1,1	5,3
Education Nationale	11,8	2,0	8,4	28,2
T O T A L	27,6	2,2	12,5	42,3
Total Investissement net	170,5	202,2	172,0	544,7
Amortissement		27,7	188,0	215,7
Investissement brut	170,5	229,9	360,0	760,4
Agadir	5,0	2,5	-	7,5
T O T A L Général	175,5	232,4	360	767,9

(1)

-VENTILATION ECONOMIQUE INVESTISSEMENTS 1960-1964- Tableau 7

(Milliards francs Marocains 1960)

	Batiment	T.P	Outillage	T O T A L
I. Agriculture.				
D.R.S. Plantations	-	17,2	-	17,2
Agriculture	4,8	12,8	15,0	32,6
Hydraulique	-	40,9	-	40,9
Total Agriculture	4,8	70,9	15,0	90,7
II. Energie-distibution	0,5	5,5	6,5	12,5
Centrale	0,9	0,1	4	5,0
Eau		2,3	2,3	4,6
T O T A L	1,4	7,9	12,8	22,1
III. Industries extractives	16,2	39,2	13,5	68,9
Autres Industries	26,5	6,5	79,0	120,9
T O T A L Industrie	42,7	45,7	92,5	180,9
III. Infrastructure(1)				
Routes		19,0		19,0
Ports		13,8	3,3	17,1
Chemin Fer	0,3	3,0	3,0	6,3
Aerodrome	0,3	3,6	1,0	4,9
T O T A L	0,6	39,4	7,3	47,3
IX. Aménagements				
Urbains	1,2	15,2		16,4
Ruraux	12,9	6,8	3,3	23,0
T O T A L	14,1	22,0	3,3	39,4
X. Habitat Privé	43,0	5,0	-	48,0
Public	24,0	7,0	-	31,0
T O T A L	67,0	12,0	-	79,0
XI. Services				
P.T.T.	1,2	1,4	5,9	8,5
Tourisme	5,4	0,7	1,7	7,8
Transports	-	-	16,7	16,7
T O T A L	6,6	2,1	24,3	33,0
XI. Service divers et commerce	5,7	-	4,3	10,0
XII. Santé	5,6	0,2	3,0	8,8
Equipement administratif	4,2	-	1,1	5,3
Education Nationale	11,8	2,0	8,4	28,2
T O T A L	27,6	2,2	12,5	42,3
Total Investissement net	170,5	202,2	172,0	544,7
Amortissement		27,7	188,0	215,7
Investissement brut	170,5	229,9	360,0	760,4
Agadir	5,0	2,5	-	7,5
T O T A L Général	175,5	232,4	360	767,9

(1) y compris 20 milliards de recherches pétrolières.

CONSOMMATION DES MENAGES

- Tableau 8 -

Secteurs	1960 Consommation des Nationaux	1960 Consommation des Etrangers	1960 Consommation Total	1965 Consommation des Nationaux	1965 Consommation des Etrangers	1965 Consommation Global
1...griculture	I9[illegible].15	2[illegible].247	223.(60	247.I[illegible]0	I9.300	266.400
2.Sucre ,Café	[illegible].555	3.5[illegible]5	[illegible].I[illegible]0	54.515	2.775	57.290
3.Conserves,froid	[illegible].696	3.[illegible]51	[illegible].5[illegible]7	5[illegible].3[illegible]0	3.1[illegible]2	[illegible].90[illegible]
4.Corps gras, lait	20.1[illegible]8	6.[illegible]37	26.5[illegible]5	25.26[illegible]	5.216	30.[illegible]00
5;Grains et farines	[illegible]5.04[illegible]	5.[illegible]31	50.925	5[illegible].[illegible]3	[illegible].[illegible]3I	59.130
6.Boissons, Tabac	1[illegible].213	5.05I	2[illegible].[illegible]6	22.[illegible]43	4.747	27.590
7. Energie	16.330	6.937	23.275	21.162	5.[illegible]66[illegible]	27.[illegible]30
8. Phospates						
9. Mines	7I[illegible]	I[illegible]	[illegible]I[illegible]	[illegible]9[illegible]	[illegible]6	900
10.Mat. Construction	1.122	[illegible]	1.130	1.3[illegible]7	3	1.400
11.Bâtiment						
12.Travaux Publics						
13Sidérurgie	172	[illegible]	18[illegible]	22[illegible]		220
14.Métaux équipement						
15. Autos, Avions Cycles	13.[illegible]69	[illegible].777	1[illegible].66[illegible]	I9.[illegible]92	[illegible].11[illegible]	23?920
16.Métaux consommation	1[illegible].[illegible]5[illegible]	[illegible]. [illegible]6	19.57[illegible]	1[illegible].7[illegible]5	[illegible].125	22.030
17.Textiles ,filatures	[illegible].15[illegible]	1.75[illegible]	[illegible].917	51[illegible]46	1.52[illegible]	52.570
18. Vêtements	15.327	1.1[illegible]61	26.3[illegible]8	19.923	[illegible].247	29.170
19. Artisanat textiles	2[illegible].13[illegible]	537	2[illegible].72[illegible]	25.611	[illegible],6[illegible]	26.080
20. Cuirs	3.555	659	[illegible].214	[illegible].505	455	[illegible].640
21. Chaussures	13.792	2.221	16.[illegible]13	17.373	1.912	19.290
22. Chimie	2[illegible]2	177	379	365	75	440
23. Para-chimie	15.2[illegible]3	[illegible].635	19.[illegible]78	16.534	3.986	22.520
24.Caoutchouc	2[illegible].7[illegible]	253	2.727	3.673	137	3.8I0
25.Papier	2.[illegible]43	1.[illegible]2[illegible]	[illegible].77I	3.717	1.[illegible]33	5.35[illegible]
26.Bois, Divers	6.[illegible]8I	3.[illegible]79	9.56[illegible]	7.959	2.951	10.9I0
27. Céramiques,verres	3.I[illegible]6	300	3.[illegible]9[illegible]	[illegible].[illegible]60	250	[illegible].3I0
28. Transports	10.321	1.02[illegible]	11.3[illegible]5	13.635	[illegible]5	14.480
29. Services	29.307	9.173	38.560	38.956	7.734	46.690
30. Logement	24.692	18.308	[illegible]3.000	30.60I	15.549	46.230
T O T A L	566.570	121.300	687.870	712.962	I00.I78	813.140

COEFFICIENTS D'ELASTICITE

Tableau 9

des Dépenses de consommation des ménages musulmans

Secteurs	Urbains	Ruraux	Moyen	Secteurs	Urbains	Ruraux	Moyens
1	1,13	0,89	0,95	16	1,15	1,25	1,23
2	0,66	0,81	0,77	17	1,55	1,15	1,27
3*	0,90	0,90	0,90	18	1,49	1,17	1,35
4	1,07	0,95	1,00	19	1,50	1,20	1,25
5	0,50	0,65	0,56	20*	1,00	1,00	1,00
6	1,00	1,12	1,05	21	1,20	1,15	1,17
7	1,30	1,62	1,45	22*	1,00	1,00	1,00
8				23	0,75	0,75	0,75
9*	0,9	0,9	0,9	24	2,75	2,80	2,78
10*	1,00	1,00	1,00	25	1,60	1,40	1,50
11				26	1,65	1,50	1,55
12				27	1,30	1,20	1,24
13*	1,00	1,00	1,00	28	1,50	1,75	1,69
14				29	1,70	1,75	1,73
15	2,75	2,80	2,78	30	0,85	2,15	0,90

(*) Estimation.

R E C A P I T U L A T I F D E S E M P L O I S T Y P E S

Tableau IO

EMPLOIS / INDUSTRIES	INDUSTRIES ALIMENTAIRES	INDUSTRIES EXTRACTIVES	BÂTIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	INDUSTRIES DES METAUX			INDUSTRIES DIVERSES	ENERGIE	ENSEMBLE
DIRECTIONS ET CADRES	64	85	400	256	72	120	154	30	1671
EMPLOYES	332	95	869	581	43	95	251	130	2626
MAITRISE	305	335	2963	947	411	77	339	180	5750
OUVRIERS QUALIFIES	452	340	897	1767	78	47	437	350	13894
OUVRIERS SPECIALISES	3212	1060	22335	5752	12515	1345	2675	1140	50134
MANOEUVRES	3070	1010	35476	2577	3445	1645	3371	770	51215
TOTAUX	7455	2925	72940	11880	15564	3529	7485	2600	125490

- E X P O R T A T I O N S -

Tableau 11

	Produits Agricoles et alimentaires	Produits Industriels	Services	T O T A L
I960	91.371	101.497	8.469	201.337
1965	120.360	144.370	10.900	276.130
Indice 1965/1960	132,3	142,2	128,7	137,1

- E X P O R T A T I O N S -

	Produits Agricoles	Produits Alimentaires	Energie	Produits Miniers	Produits mécaniques et Electriques	Textiles Cuirs	Chimie Para-Chimie Caoutchouc	Papier bois Divers	Services	TOTAL
I960	69.421	21.950	1.548	76.973	5.411	5.705	3.787	8.073	8.469	201.337
I965	91.400	29.460	1.100	95.860	15.600	9.070	9.860	12.800	10.900	276.130
ndice 1I965/ 1960	131,7	134,2	71,1	124,5	289,8	159,0	260,5	158,6	128,7	137,1

- I M P O R T A T I O N S -

Tableau 12

	Productions Agricoles et alimentaires	Productions Industriels	Services	T O T A L
I960	58.409	153.935	8.416	220.760
1965	74.752	218.794	7.051	300.597
Indice I965/I960	128,0	142,1	83,8	136,1

- I M P O R T A T I O N S -

	Produits Agricoles	Produits Alimentaires	Energie	Produits Miniers	Produits Mécaniques et électriques	Textiles Cuirs	Chimie Para-Chimie Caoutchouc	Papiers Bois Divers	Services	T O T A L
1960	23.322	35.087	15.452	1.112	64.320	35.533	23.284	16.234	8.416	220.760
1965	37.087	37.665	18.405	1.469	130.686	32.109	18.553	17.572	7.051	300.597
Indice 1965/ I960	159,0	107,3	119,1	132,1	203,2	95,8	79,7	108,2	83,8	136,1

les PROBLEMES DE FINANCEMENT

L'étude du financement du Plan Quinquennal n'avait pu, au moment de la publication du plan, être menée que de façon très globale ; certaines précisions concernant notamment la distribution en fin de période des revenus supplémentaires dus à l'accroissement de production, n'étaient pas encore disponibles ; d'autre part la répartition et le chiffre même des investissements n'étaient pas toujours connus avec suffisamment de précision, ainsi d'ailleurs, que le rendement de ces investissements. Les données dont on disposait permettaient cependant de conclure que la nécessité de prévoir, pour la consommation, un rythme de croissance inférieur à celui de la production, pourrait rendre obligatoire le recours à des mesures restrictives. Celles-ci auraient pour but de diriger vers l'épargne une partie des revenus supplémentaires créés par l'augmentation de production.

Depuis un an les travaux de la Division du Plan ont porté essentiellement sur les perspectives générales de développement (modèles de croissance, taux d'accroissement de la production et de la consommation) et sur les perspectives de développement dans les secteurs de l'industrie de transformation, de l'énergie, des mines, du bâtiment et des travaux publics. Ces études permettent d'améliorer de façon non négligeable les analyses portant sur les flux des revenus, de consommations et d'épargne ; mais il est bien entendu que ces analyses devront être revues et complétées lorsqu'on disposera, dans le domaine agricole, de prévisions à moyen terme analogues (toutes choses égales d'ailleurs) à celles qui existent désormais pour les secteurs énumérés ci-dessus (conséquences à attendre de la promotion nationale, investissements envisagés, étude de leur rendement). De plus, en l'absence d'une enquête sur la distribution de revenus, on se trouve dans l'obligation de recourir à des approximations et à des hypothèses dont le caractère parfois fragile ne permet pas toujours des conclusions précises et définitives.

Il n'est pas sans intérêt, avant d'examiner les problèmes posés par le financement des investissements du Plan, de rappeler dans quelles conditions ce financement s'est effectué au cours des dix dernières années.

I - LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS AU MAROC DE 1952 à 1960

L'étude du compte de capital de la comptabilité nationale (voir tableau annexe) permet de constater que si le taux de l'épargne au Maroc n'a guère changé au cours des dernières années, son utilisation par contre s'est modifiée.

A. - Modifications dans l'utilisation de l'épargne

L'épargne nationale peut être utilisée :

- à l'intérieur du pays, pour le financement des investissements ou des stocks (lorsque l'épargne d'un particulier sert à financer la consommation d'un autre particulier, l'épargne globale est nulle),

- à l'extérieur du pays, pour des prêts ou pour le remboursement d'emprunts antérieurement contractés.

Lorsque l'épargne est supérieure à l'investissement, cela signifie que le pays en question prête (ou rembourse) la différence à l'extérieur, ou encore que ce pays consomme et investit moins qu'il ne produit. Dans le cas contraire, consommation et investissement sont supérieurs au produit national brut, la différence étant comblée par l'extérieur. Ces deux cas s'observent au Maroc.

1°) Jusqu'en 1955 l'épargne est inférieure à l'investissement

Compte Capital — Mds de F.

Emplois	52	53	54	Ressources	52	53	54
I) Equipement	118	115	102	I) Epargne locale	73	110	103
2) Variations de stocks	-10	23	25	2) Prêts nets de l'extérieur	35	28	24
Total investissement brut	108	138	127	Total	108	138	127

En 1952 par exemple, la dépense nationale (consommation + investissement) est supérieure de 35 milliards au produit national brut (production intérieure brute + traitements des fonctionnaires + revenus nets en provenance de l'extérieur) ; mais cela ne signifie pas que l'extérieur a prêté 35 milliards au Maroc pour financer cet excédent de consommation et d'investissement ; ce chiffre est en effet un solde qu'il convient de décomposer :

Prêts nets de l'extérieur — Mds de F.

	1952	1953	1954
I) Prêts privés (1)	29	15	7
2) Prêts publics	14	15	16
3) Avoirs extérieurs (2)	-8	-2	1
	35	28	24

(1) ordre de grandeur.

(2) = augmentation (dépense du Maroc)

On constate donc qu'en 1952, le Maroc a bénéficié de 43 milliards de prêts privés et publics mais n'a pas utilisé 8 milliards de recettes (ces 8 milliards représentant en somme l'excédent de la balance des paiements) de sorte que le prêt net n'est que de 35 milliards.

Jusqu'en 1954, l'épargne locale s'investit sur place tandis qu'une partie des investissements est financée grâce aux concours extérieurs ; si on élimine les variations de stocks on constate qu'en 1952 l'aide extérieure représente plus de la moitié de l'épargne. De 1954 à 1955 les prêts publics augmentent, mais cette augmentation est insuffisante pour compenser la réduction progressive des transferts privés . La tendance des capitaux à quitter le Maroc s'accélère en 1956, pour prendre les proportions d'une véritable hémorragie ; l'épargne devient alors supérieure aux investissements.

2°) à partir de 1955 l'épargne est supérieure aux investissements

Le Maroc consomme et investit moins qu'il ne produit, la différence étant transférée à l'extérieur.

Comptes Capital

Mds de F.

Emplois	55	56	57	58	59	60	Ressources	55	56	57	58	59	60
I) Equipement	93	79	69	82	76	92	I) Epargne locale	86	106	91	136	104	120
2) Variation des stocks	-10	-8	-16	30	-10	4	2) Prêts nets à l'extérieur	-3	-35	-38	-24	-38	-24
Total investis. bruts	83	71	53	112	66	96	Total	83	71	53	112	66	96

Mais les avoirs extérieurs du pays ayant varié dans des proportions plus grandes qu'antérieurement il est indispensable de ventiler le prêt net à l'extérieur.

Prêts nets à l'extérieur

Mds de F.

	1955	1956	1957	1958	1959	1960
I) Transferts privés	(1) - 21	- 100	- 15	- 17	- 31	- 7
2) Prêts publics	20	14	19	9	14	20
3) Avoirs extérieurs	(2) - 2	51	- 42	- 16	- 21	- 37
	- 3	- 35	- 38	- 24	- 38	- 24

(1) Ordre de grandeur.
(2)-: augmentation.

En 1956 les transferts privés (100 mds) sont supérieurs à l'épargne privée (81 mds) ; mais cela ne signifie pas, bien entendu, que la totalité de l'épargne de l'année a été transférée ; une partie des sorties de fonds a eu pour origine une épargne antérieurement réalisée ; les prêts publics étant affectés à l'investissement il reste, sur l'épargne de l'année, un disponible de 106 - (71-14) = 49 milliards. Ces 49 milliards, plus un prélèvement sur les avoirs antérieurs de 51 milliards, ont alimenté 100 milliards de sorties de fonds (en raisonnant globalement).

En 1957 la situation s'améliore très nettement, de sorte que le Maroc peut reconstituer partiellement ses avoirs extérieurs ; les investissements étant financés à concurrence de 19 milliards par l'extérieur, l'épargne a participé à l'investissement brut pour 53 - 19 = 34 milliards, le surplus, soit 57 milliards étant transféré à l'extérieur ou placé dans les avoirs extérieurs. Sous l'angle balance des paiements on peut dire qu'en 1957 le Maroc avait vendu à l'extérieur 38 milliards de plus qu'il n'avait acheté (au sens large ; commerce extérieur, services, revenus ,dons) ; comme il a bénéficié, en plus, de 19 milliards de crédits publics il s'est trouvé en possession d'un avoir en devises de 57 milliards dont 15 milliards ont été remis, contre des francs marocains, à des personnes désirant transférer des fonds à l'extérieur ; le solde, 42 milliards, a accru les réserves du Maroc en devises.

En 1958 et 1959 l'épargne est toujours supérieure aux investissements,les prêts à l'extérieur atteignant 33 milliards en 1958 et 52 milliards en 1959. En réalité l'année 1959 est très différente de 1958 : le 1er semestre se caractérise en effet par des sorties de capitaux privés à un rythme analogue à celui observé en 1956 ; les mesures monétaires du 2ème semestre permettent un arrêt de ces sorties, de sorte que les avoirs extérieurs peuvent quand même augmenter de 21 milliards. En 1960 le prêt net à l'extérieur est au même niveau qu'en 1958 mais avec une différence fondamentale : dans les deux cas l'épargne était supérieure aux investissements de 24 milliards mais en 1958 une part plus importante de cette épargne a été transférée à l'extérieur (17 contre 7) tandis qu'en 1960 une part plus importante restait au Maroc sous forme de disponibilités monétaires supplémentaires (dont la contrepartie est représentée par des avoirs extérieurs).

En 1956 le Maroc avait moins dépensé que produit mais la différence avait été transférée de façon plus ou moins durable à l'étranger ; au cours des années suivantes la différence est du même ordre de grandeur mais alors le Maroc "épargne son épargne", les transferts privés de capitaux diminuant et l'épargne non utilisée se retrouvant dans les avoirs extérieurs. (Le total des accroissements des avoirs extérieurs au cours des 4 dernières années représente presque le montant actuel des avoirs extérieurs ; ceux-ci en effet étaient voisins de 0 à la fin de 1956).

B .- Stabilité, mais faiblesse du taux d'épargne

Le tableau figurant en annexe donne le détail du compte capital du Maroc, en ressources et en emplois, de 1952 à 1960. Il convient de n'attacher qu'une valeur des plus approximatives à la ligne stocks. De plus, indépendamment des erreurs qu'introduit l'évaluation de ces stocks, il est intéressant d'étudier l'évolution de l'épargne après en avoir éliminé "l'épargne régularisatrice de récoltes" ce qui revient, à enlever de l'épargne globale les augmentations de stocks (ou à ajouter les diminutions). Pour simplifier les calculs on éliminera d'ailleurs tous les stocks, les variations connues de stocks de produits autres que les céréales étant le plus souvent négligeables). Cette correction est en somme semblable à celle que l'on opère (en matière d'indices par exemple) pour corrigerdes variations saisonnières.

L'épargne totale passe donc de 83 mds en 1952 à 116 mds en 1960; mais compte tenu des variations de prix et de l'accroissement du volume de la production entre ces deux dates, il est préférable de rapprocher l'évolution de l'épargne de celle du produit national brut (1) :

Epargne, Investissements et P. N. B.

Base 100 en 1952

	1952	53	54	55	56	57	58	59	60
Epargne	100	105	94	116	137	129	128	137	140
P. N. B.	100	108	113	114	124	126	126	140	150
Rapport E/P.N.B. (pourcentage)	14	13	11	14	15	14	12	14	13

L'épargne nationale a donc suivi l'évolution du produit national brut, la propension à l'épargne s'établissant aux environs de 13,3 % du P.N.B. Sans doute cette stabilité de la propension à l'épargne pourrait-elle conduire à un certain optimisme ; mais cet optimisme a toute raison de disparaître quand on constate que le taux d'épargne, au Maroc, est l'un des plus faibles du monde ; les comparaisons internationales doivent évidemment, dans ce domaine, être effectuées avec précaution de sorte que les chiffres suivants représentent avant tout des ordres de grandeur destinés à illustrer la situation du Maroc.

---

(1) Le produit national brut est l'agrégat le plus représentatif de l'activité d'un pays ; il est obtenu en totalisant la production intérieure brute, les traitements des fonctionnaires et les revenus nets en provenance de l'extérieur.

- Seuls 6 pays (1) ont un taux d'épargne inférieur : Panama (6), Le Chili (8), la Corée (10), et les Philippines, Porto-Rico, le Nigéria (11).

- 10 pays ont un taux d'épargne analogue à celui du Maroc (de 12 à 14 %) : Ceylan, la Colombie, le Ghana, la Grèce, le Portugal, le Honduras, l'Irlande, la Turquie, l'Equateur et le Guatemala.

- Tous les autres pays ont un taux supérieur : pour 41 Etats (Etats socialistes non compris) le taux moyen est de 20 % ; il atteint 24 % en Rhodésie, 22 % au Congo belge, 17 % au Mexique, 17 % aux Etats-Unis et jusqu'à 28 % au Japon et en Norvège. Dans les Etats socialistes le taux est sans doute supérieur à cette moyenne de 20 %, de sorte que le Maroc est un des pays du monde où l'on épargne le moins. La comparaison n'est guère plus favorable si l'on rapproche du produit national l'épargne nette (épargne brute - provisions pour amortissements) ; de plus, le taux alors obtenu pour le Maroc, compris entre 6 et 7 %, doit être corrigé par le fait qu'une bonne partie des investissements nouveaux réalisés grâce à cette épargne nette sont des investissements d'infrastructure à rentabilité directe nulle ou faible.

En résumé, au cours des 10 dernières années, les apports extérieurs en capitaux se sont progressivement réduits tandis que l'épargne locale avait tendance à s'employer à l'extérieur d'abord par voie de transferts privés, puis sous la forme d'une augmentation des avoirs du Maroc en devises ; on ne doit pas perdre de vue, notamment pour l'étude du financement du Plan, qu'en 1952, les apports extérieurs de capitaux publics et privés représentaient plus de la moitié de l'épargne locale ; (pour qu'en 1960 la contribution de l'extérieur soit la même qu'en 1952 compte tenu de la variation du produit national brut, les entrées de capitaux auraient dû atteindre 65 mds de francs). Enfin la part du produit national brut consacrée à l'épargne est relativement faible alors que les hypothèses concernant le financement du Plan Quinquennal supposent une augmentation sensible du taux d'épargne.

LE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS DU PLAN QUINQUENNAL

A.- Augmentation nécessaire du taux d'épargne

Le Plan 1960-64 peut se résumer en deux chiffres :

- 6,2 % qui est le taux de croissance annuel de la production intérieure brute. Cette croissance résulte de l'exécution d'un certain montant d'investissements dont l'échelonnement conditionne de façon assez précise le niveau que l'investissement devra atteindre en 1965 si l'on veut que la production continue de s'accroître à un rythme satisfaisant.

---

(1) Ces pourcentages ont été calculés d'après les données fournies par l'Annuaire des Statistiques des comptabilités nationales publié par l'ONU (Statistiques de 1958). Pour les pays se rapprochant du Maroc (2 premières catégories, on a calculé une moyenne sur 5 ans ; pour les autres pays on s'est contenté d'effectuer le calcul sur la base de l'année 1958 ; dans quelques rares cas, le chiffre d'épargne n'étant pas disponible, on a utilisé le rapport Investissements/PNB. Les taux ci-dessus concernent l'épargne brute (déduction non faite des amortissements).

- 30 milliards environ, qui représentent le montant des capitaux que l'on peut raisonnablement attendre de l'extérieur en 1965. En 1960 l'aide extérieure publique (prêts américains) avait atteint 22 mds et les investissements privés étrangers 6 mds ; on a donc pratiquement admis le maintien des apports extérieurs à leur niveau actuel ; les éléments de la balance des paiements autres que le déficit commercial ont fait l'objet d'évaluations autonomes : dépenses des touristes (au Maroc et hors Maroc), dépenses des administrations étrangères, transferts de salaires, de pensions de revenus et d'intérêts, charges d'amortissement des emprunts antérieurement contractés. Tous ces éléments étant ainsi évalués le déficit commercial est obtenu par différence. Le niveau atteint par la production en 1965 étant déterminé, on obtient, en y ajoutant le déficit commercial, le total des ressources dont disposera le pays en 1965. Le montant, pour cette même année, de l'investissement et de la consommation de l'Etat étant fixé, on obtient, par différence, la consommation des ménages, conformément à l'égalité :

Production intérieure brute + déficit commercial =

Consommation des ménages + consommation de l'Etat, des administrations étrangères et des touristes + investissement brut.

On ne doit pas perdre de vue le fait capital que la consommation des ménages indiquée pour 1965 dans le modèle de croissance et le tableau des échanges inter-industriels n'a pas été obtenue en fonction d'une propension naturelle à consommer (par rapport au revenu), mais en fonction de données concernant le tythme de croissance de la production et des investissements d'une part et le montant de l'aide extérieure d'autre part. Cet aspect fondamental du financement du Plan peut être illustré de la même manière par l'examen du compte de capital de 1960 à 1965.

Le tableau suivant rapproche l'investissement brut de l'épargne et des ressources extérieures pour la période 1960-1965. Les prêts extérieurs (privés et publics) sont nets d'amortissements et de transferts.

COMPTE CAPITAL

Mds de F.

I - EMPLOIS

	1960	1961	1962	1963	1964	1965
1) Equipement	92	122	152	184	218	249
2) Stocks	4	2	2	3	3	4
Total Investissement brut	96	124	154	187	221	253

II - RESSOURCES

	1960	1961	1962	1963	1964	1965
1) Epargne locale	120	112	140	171	204	246
2) Extérieur (transferts, prêts)						
Privés	-8	-5	-1	1	3	5
Publics	18	17	15	15	14	13
Avoirs extérieurs	-34	-	-	-	-	-11
Total extérieur	-24	12	14	16	17	7
Total des ressources	96	124	154	187	221	253

Si la contribution privée extérieure augmente d'année en année, c'est que l'on a admis une réduction progressive des transferts hors Maroc, les transferts vers le Maroc passant de leur côté de 6 mds en 1960 à 8 mds en 1965. A l'inverse la contribution publique nette diminue en raison d'un accroissement des charges d'amortissement. Au total l'aide extérieure nette est d'une vingtaine de milliards en fin de période contre une dizaine en 1960. Investissements et aide extérieure étant donnés par hypothèse, l'épargne est obtenue par différence. On peut donc résumer ainsi le financement du Plan :

1) Epargne locale	747 mds	
2) Aide extérieure		
privée	-10 mds	
publique	79 mds	
3) Variation avoirs extérieurs	-34 mds	
Total des ressources	782 mds	= total de l'investissement brut.

Il n'est pas sans intérêt de rapprocher ce tableau d'un tableau identique pour la période 1951-1954 :

	1951-54	1960-64
Epargne locale	75	95
Apports extérieurs	25	5
Total	100	100

La contribution de l'épargne locale au financement des investissements est donc appelée à s'accroitre de façon notable, ce qui conduit :

a) à une augmentation importante du montant de l'épargne qui passe de 120 mds en 1960 à 246 mds, en 1965, soit un accroissement de 105 %.

b) à une augmentation du taux d'épargne, ce qui est beaucoup plus important que l'accroissement du chiffre absolu d'épargne. Le rapport Epargne brute/ Produit national brut passe en effet de 13 % en 1960 à 20 % en 1965. Or on a vu ci-dessus que ce rapport n'avait guère varié au Maroc, la moyenne s'établissant justement aux alentours de 13 %. Par contre le taux de 20 % rapproche le Maroc de certains pays à niveau de vie élevé. On est donc conduit à se demander ce qu'implique exactement cet accroissement du taux d'épargne et à quelles conditions il peut être obtenu.

B. - Diminution nécessaire de la propension à la consommation.

L'augmentation du taux d'épargne suppose évidemment une diminution de la propension à la consommation (sauf dans l'hypothèse de dons extérieurs), mais il n'est sans doute pas inutile d'aborder le problème du financement du Plan sous l'angle plus concret peut-être de la consommation.

Le tableau des échanges interindustriels implique trois catégories de relations :

1) une relation horizontale, qui décrit l'égalité nécessaire des ressources et des emplois.

2) une relation verticale, qui est celle des coefficients techniques établissant un lien entre les consommations intermédiaires d'un secteur et sa production;

3) une relation qui " ferme" le tableau et qui, en décrivant les opérations de répartition et les opérations financières (revenus, impôts, salaires, épargne, transferts), opère la liaison entre les ressources et leur utilisation. C'est la "fermeture " du tableau des échanges inter-industriels que résume le Tableau économique d'ensemble ci-après (1).

Les deux tableaux(1958 (2) et 1965) ont pour point de départ le tableau des échanges inter-industriels (ligne " opération sur biens et services") et pour les opérations de répartition en 1958 un certain nombre d'observations (salaires distribués, prélèvements fiscaux, dépenses de l'Etat etc...). Par contre pour établir les opérations de répartition et les opérations financières en 1965 on a évidemment eu recours à certaines hypothèses;

---

(1) Voir note de méthode annexée
(2) Le tableau pour l'année 1960 n'est pas encore disponible.

1. Hypothèses sur la pression fiscale

On a admis que la pression fiscale sur les divers secteurs (fiscalité directe et indi recte) ne variait pas de 1958 à 1965 (maintien du rapport observé en 1958 entre les impôts payés par chaque secteur et le montant de sa valeur ajoutée) mais cela ne signifie pas que le système fiscal actuel permette le maintien du taux de prélèvement fiscal : par exemple les impôts payés par le secteur 31 (commerce) correspondent principalement aux droits de douanes et aux taxes spécifiques de consommation; admettre un rapport constant entre ces impôts et la valeur ajoutée suppose que les droits de douane qui cesseront d'être perçus à la suite d'une substitution de la production locale aux importations seront eux-mêmes remplacés par des taxes intérieures de consommation d'un rendement équivalent. Compte tenu des différences dans le rythme d'accroissement des divers secteurs, la pression fiscale sur les entreprises (impôts directs et indirects) passerait de 16 en 1958 à 17 % en 1965 ; de 1960 à 1965 le taux de prélèvement fiscal resterait donc à peu près identique. On a de même admis, comme hypothèse de travail, que l'impôt direct sur les ménages resterait à son taux actuel.

2. Hypothèses sur les opérations de l'Etat

Aux recettes fiscales ainsi déterminées s'ajoutent les revenus des entreprises publiques (Phosphates, Tabacs), évalués en fonction du développement prévu de l'activité de ces organismes. Les dépenses de fonctionnement de l'Etat (achats courants et traitements des fonctionnaires) ont été calculées d'après les programmes d'investissements publics du Plan Quinquennal (programme de scolarisation notamment). Enfin les intérêts de la dette publique sont en augmentation sensible, en raison de l'accroissement du montant cumulé de l'aide extérieure publique.

3. Hypothèses sur la distribution de la valeur ajoutée.

Tous les éléments du compte d'exploitation des entreprises étant ainsi évalués, on obtient le solde de ce compte c'est à dire le " résultat brut d'exploitation" (viré au crédit du compte d'affectation). L'évaluation de l'épargne brute des entreprises, qui détermine le montant des revenus distribués aux ménages, ne peut se faire que de façon très approximative (et même arbitraire), la difficulté concerne d'ailleurs surtout l'épargne nette, le calcul des amortissements théoriquement nécessaires pouvant en effet être effectué à partir d'observations valables. On a admis en définitive une croissance importante de cette épargne nette des entreprises (revenusnon distribués, exception faite des sommes destinées à l'amortissement); au total l'épargne brute des entreprises passe de 61 mds (1) en 1958 à 114 en 1965.

On obtient dès lors,par solde du compte d'affectation des entreprises le total des revenus distribués (564, 5mds en 1965) dont la plus grande partie est versée aux ménages , toutes les opérations courantes de ceux-ci étant ainsi connues leur épargne est donnée par différence. On a vu précédemment que le rapport Epargne brute totale/ Produit national brut devait s'élever dans les proportions appréciables, de 1958 à 1965. Il est non moins intéressant de rapprocher la seule épargne les ménages de leurs ressources pour les deux mêmes années.

---

(1) deduction faite de l'épargne correspondant aux stocks agricoles.

	(1) 1958	(2) 1965	1958	1965
Consommation .	615,7	818,2	96	91
Epargne;	25,1	83,4	4	9
Ressources des ménages. nettes d'impôts	640,8	901,6	100	100

(1) francs 1958
(2) francs 1960

Le taux d'épargne des ménages doit donc plus que doubler si l'on veut atteindre les buts fixés en matière de financement du Plan (si la propension à l'épargne restait au contraire constante les apports extérieurs de capitaux devraient s'accroitre de 47 mds en 1965). En France, la part des ressources nettes d'impôts consacrée à l'épargne était en 1956 de 10 %. Il peut donc paraitre assez ambitieux de s'approcher aussi rapidement du taux d'épargne d'un pays développé; mais l'ampleur de l'effort parait plus grande encore si l'on examine le problème en fonction d'hypothèses supplémentaires sur la distribution des revenus.

4. Hypothèses sur la distribution des revenus.

Les comparaisons internationales de revenu moyen par tête doivent être maniées avec beaucoup de précautions, elles sont cependant significatives et utiles lorsqu'elles font apparaitre des différences aussi grandes qu'entre le Maroc et la France ; pour l'année 1958 le revenu moyen disponible par habitant était de l'ordre de381. COO francs en France contre 58, 000 francs au Maroc; sans doute l'importance de l'autoconsommation au Maroc fausse-t-elle en partie les comparaisons (du fait qu'elle est évaluée aux prix à la production) mais ceci ne modifie pas sensiblement l'écart entre les revenus.

Il parait donc pour le moins logique, compte tenu de la faiblesse du niveau de vie, que le taux d'épargne soit, au Maroc, à un niveau assez bas. Il est bien évident qu'un premier plan quinquennal ne peut prétendre obtenir un accroissement rapide du revenu par tête ; en 1965 celui-ci sera de l'ordre 69, 000 francs; l'augmentation n'est donc pas suffisante pour modifier de façon sensible la propension à l'épargne.

Il serait cependant nécessaire, pour une analyse plus précise, d'étudier la ventilation des revenus entre les div s groupes, en fonction notamment du niveau de revenu par tête, et de déterminer les propensions à épargner correspondantes, moyennes et marginales (ceci pour l'année de départ et pour 1965). Une répartition de ce genre, malheureusement très grossière, a été tentée, en distinguant les revenus susceptibles d'épargne de ceux pour lesquels la propension à l'épargne était nulle (sur la base du montant du revenu par personne active).

Les renseignements de diverses sources (recensement), enquête de consommation, enquête industrielle) ont dû être complétés par un certain nombre de suppositions de sorte que seul le résultat global obtenu peut être considéré comme significatif (encore représente-t-il avant tout un ordre de grandeur). En ce qui concerne l'année 1965 la part de l'hypothèse est évidemment prépondérante.

DISTRIBUTION DES REVENUS

Mds de F.

	GROUPE I		GROUPE 2	
	1958	1965	1958	1965
Revenus nets d'impôts	282,9	389,7	357,9	511,9
Consommation.	257,8	306,3	357,9	511,9
Epargne	25,1	83,4	-	-
Taux d'épargne	8,9 %	21,4 %	-	-

La part du groupe 2, augmenterait légèrement (57 % en 1965 contre 56 % en 1958), mais compte tenu de l'imprécision des calculs cette variation ne peut être considérée comme significative. Par contre le taux d'épargne exigé du groupe I en 1965 permet d'illustrer le caractère ambitieux des objectifs de financement du Plan; il convient en effet de signaler que :

- Ce groupe correspond aux revenus supérieurs à 70.000 francs, environ par mois et par personne active.

- L'accroissement des revenus de ce groupe correspond pour une partie à des créations d'emplois, à des hausses de prix et dans une faible mesure à une augmentation du niveau de vie individuel, augmentation de toute évidence insuffisante pour permettre une telle variation de la propension naturelle à l'épargne.

- En France le taux d'épargne de la catégorie " cadres supérieurs et professions libérales" s'établissait en 1956 à 14,5 %. Or, d'une part la structure des revenus de ce groupe est plus favorable à l'épargne que celle du groupe I distingué pour le Maroc; d'autre part le revenu moyen (par personne active) des " cadres supérieurs et professions libérales" est à peu près le double du revenu moyen du groupe I.

En définitive il est impossible que la propension normale et prévisible à l'épargne permettre d'obtenir le chiffre d'épargne retenu pour les ménages (83,4 mds) Le financement des investissements prévus par le Plan, compte tenu d'une aide extérieure relativement modeste n'est donc réalisable que si l'Etat intervient de façon active pour réduire la propension à la consommation, cette action pouvant s'exercer notamment par voie fiscale et par un recours à l'épargne travail.

CONCLUSION

Le problème de l'utilisation (ou de l'orientation) de l'épargne est parfois considéré comme le problème essentiel du financement du plan; il présente trois aspects.

1. - L'utilisation des avoirs extérieurs, on a vu en effet ci-dessus qu'une partie de l'épargne avait été employée, au cours des dernières années, non pas en investissements mais soit en transferts, soit sous forme d'un accroissement des avoirs extérieurs. Mais les calculs précédents ont admis qu'à l'exception de quelques transferts liés notamment à l'émigration l'épargne était utilisée sur place; ainsi, à l'exception de 1965, les avoirs extérieurs cessent d'augmenter; le renouvellement du matériel neuf du 1er quinquennat n'interviendra qu'au cours du Plan suivant mais il est nécessaire de prévoir dès 1961 l'amortissement correspondant à l'usure technique de l'investissement net cette épargne venant accroitre les avoirs extérieurs. Admettre la stabilité de ces derniers jusqu'en 1964 constitue donc une hypothèse moyenne impliquant une certaine utilisation des réserves du pays (égale à l'amortissement de l'investissement net du Plan).

2. - L'épargne négative. Les chiffres globaux d'épargne masquent le fait qu'une partie de l'épargne est utilisée pour financer la consommation de personnes dépensant plus que leur revenu; le paysan qui vend une terre ou un élément de son capital pour faire face à des dépenses de consommation a en quelque sorte une épargne négative et l'épargne qui finance l'opération se trouve annulée, alors qu'elle aurait pu être orientée vers des investissements. La diminution des opérations de ce genre permettrait d'accroître le taux d'épargne global (la consommation se trouvant diminuée d'autant).

3. - L'épargne-travail : il convient de rechercher dans ce domaine un juste milieu entre :

- Une mobilisation maximum (aucun paiement des personnes mises au travail que ce soit sous forme de salaires ou de participation aux bénéfices de l'investissement correspondant), cette forme de travail forcé n'est guère possible car elle reporte sur une seule catégorie de la population la charge de l'investissement.

- Une mobilisation qui n'en serait pas une : ce serait le cas si le prix de l'investissement réalisé était en définitive égal au prix qu'on aurait obtenu en utilisant des moyens mécaniques (en somme on aurait distribué en salaires ce qui n'aurait pas été distribué sous forme de profits et d'amortissements).

On doit en réalité distinguer deux catégories d'investissements,

- Ceux qui ne sont pas directement rentables (routes par exemples); les ouvriers sont alors payés (en nature et en espèces).

- Les investissements directement rentables pour une catégorie précise de personnes : dans ce cas on peut légitimement exiger un apport "épargne travail" important de ceux qui recueilleront le bénéfice de l'investissement, qu'il s'agisse d'une piste permettant la commercialisation de produits ou de petits travaux d'irrigation. L'apport de l'Etat pourrait se borner à une étude technique préalable et à un encadrement plus ou moins réduit en cours d'exécution. Cette forme de mobilisation de l'épargne travail apparaît donc comme particulièrement séduisante et de nature à faciliter le financement du Plan.

Mais, en tout état de cause, ces formules ne peuvent s'appliquer qu'à certains investissements. De plus on ne peut parler d'épargne que si certaines conditions sont réalisées, concernant les taux de rémunération et le coût total de l'investissement.

En réalité qu'il s'agisse d'épargne travail ou d'épargne financière classique le problème fondamental du financement du Plan n'est pas celui de l'utilisation mais de la formation de l'épargne, c'est à dire d'une réduction de la propension actuelle à la consommation. Dire que la question du financement du Plan ne soulève pas de problème important revient à écrire (pour l'année 1965) 159 + 7 = 253 mds, 159 étant l'épargne qui se formerait dans l'hypothèse où la propension à consommer resterait à son niveau de 1960 (7 = prêt extérieur net 253 = Investissement brut). L'écart de 87 mds représente donc l'effort nécessaire compte tenu de l'hypothèse sur le financement extérieur. Cet effort est particulièrement important mais on ne voit pas comment il pourrait en être autrement quand, dans un pays insuffisamment développé, on se propose de tripler le rythme de croissance de la production.

NOTE DE METHODE RELATIVE
au
TABLEAU ECONOMIQUE D'ENSEMBLE

Ce tableau (I) reprend, en colonne, les divers agents du Tableau des échanges inter-industriels, les entreprises étant toutefois regroupées en un seul compte pour la commodité de la présentation. Le compte d'exploitation les entreprises retrace les opérations de production (valeur ajoutée) et les opérations qui s'y rattachent directement (salaires, impôts indirects, subventions d'exploitation) ; le solde de ce compte est versé au compte d'affectation où il est amputé des impôts directs et de l'épargne des entreprises; l'évaluation de ce dernier poste ne peut évidemment se faire que de façon très approximative (cas des entrepreneurs individuels par exemple). Ce chiffre indiqué pour 1958 se décompose ainsi :

- Amortissements	48,6 Mds
- Revenus non distribués correspondants aux stocks	20,0 Mds
- Autres revenus non distribués	12,9 Mds
	81,5 Mds

Cette épargne est virée au crédit du compte capital des entreprises et le solde du compte d'exploitation est réparti entre :

- L'extérieur : versement de revenus de la propriété et de l'entreprise à des résidents extérieurs;

- L'Etat : versements au titre des Phosphates et de la Régie des Tabacs essentiellement :

- Les ménages : aux revenus de la propriété et de l'entreprise s'ajoutent à cette ligne les salaires versés dans les secteurs agricole et commercial, qui n'ont pu faire l'objet d'une évaluation.

Les ménages n'étant pas considérés comme producteurs ne sont pas dotés (de même que l' Etat) d'un compte d'exploitation, mais de comptes d'affectation et de capital. Le compte d'affectation décrit l'origine des revenus: salaires, traitements des fonctionnaires, traitements versés par des administrations étrangères, prestations sociales, transferts divers, revenus de la propriété et de l'entreprise. En emplois de ce compte figure essentiellement la consommation (à laquelle s'ajoute le tourisme à l'extérieur); compte tenu du paiement des impôts et des cotisations le compte d'affectation présente un solde correspondant à l'épargne .../...

(1) directement inspiré des tableaux du service des Etudes Economiques du Ministère français des Finances.

des ménages; celle-ci est versée au compte de capital (l'équipemamt des ménages correspond aux seuls immeubles à usage d'habitation).

Le compte " Etat-transferts sociaux" regroupe les opérations :
1) du gouvernement central (budget de l'Etat)

2) des collectivités locales

3) des établissements publics à caractère administratif (Caisse de Compensation, Office des Changes etc...). Par contre des organismes comme l'office chérifien des Phosphates ou la Régie des Tabacs figurent dans le compte des entreprises.

4) des organismes qui jouent un rôle de redistribution analogue à celui de la Sécurité Sociale : Mutuelles, Caisses de Retraite, assurances accidents du travail notamment.

Les opérations de ce groupe d'agents ne sont donc pas directement comparables à celles du Budget général (en particulier en ce qui concerne leur solde). Le compte d'affectation décrit les opérations courantes (impôts, cotisations, et revenus des entreprises publiques pour les ressources, achats courants traitements subventions et intérêts de la dette publique pour les emplois).

Les deux comptes de l'extérieur reprennent les opérations courantes de la balance des paiements, le solde global de ces deux comptes (76,6 - 52,2 pour 1958, soit 24,4) correspond aux prêts nets du Maroc à l'extérieur (dans le compte global de capital inséré au debut de la note ce solde à été arrondi à 24 mds.)

On retrouvera par ailleurs, en ligne à la rubrique " opérations sur biens et services " les chiffres portés dans le tableau des échanges inter-industriel